



Action plan for marine litter reduction at sources

LIFE SeaBiL (Action B9)

Saving SeaBirds from marine Litter

LIFE20 GIE/FR/000114



Coordinator



Agir pour
la biodiversité

Beneficiaries



Financial partners



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHESION
DES TERRITOIRES
Département
de la biodiversité



TABLE OF CONTENTS

1. Summary	3
2. Action plan	3

1. Summary

This action plan tackles the problem of marine litter within the Gironde Estuary and Pertuis Sea Marine Natural Park (PNM EGMP).

This document is a tool for local authorities in the EGMP PNM to prevent the presence of marine litter through the proposal of guidelines adapted to the challenges encountered. It was co-constructed with local stakeholders (see contributors), the PNM EGMP and four test municipalities. These coastal communities are proving to be areas with high stakes. They are the last line of defence before the waste arrives at sea, but also the point of contact between land and sea that can see the waste go directly into the ocean.

The objective sheets propose actions accessible to local authorities in order to reduce waste in the coastal and marine environment. Firstly, the emphasis is on reducing waste production at source, which is the most effective way to tackle marine litter. Secondly, if unavoidable, the action plan will propose measures to optimise the recovery of waste from the environment and recycling.

2. Action plan

Methodology – p 4

Table of contents – p 6

PLAN D'ACTION

SEPTEMBRE 2024

RÉDUCTION DES DÉCHETS MARINS À LA SOURCE



BÉNÉFICIAIRES :



PARTENAIRES FINANCIERS :



REMERCIEMENTS

Les déchets marins sont un fléau tant environnemental qu'économique et social. Aujourd'hui, les études de leur impact sur la biodiversité se multiplient et on retient notamment que l'estomac de 9 oiseaux marins sur 10 contient du plastique. La solution s'inscrit dans un changement systémique où la production, la consommation et la fin de vie du plastique est à repenser. En travaillant à réduire les déchets à la source, nous pouvons limiter leur présence dans les mers et océans et ainsi protéger ces écosystèmes, sujets à de nombreuses pressions anthropiques, essentiels à la vie.

Inscrire son territoire dans une démarche de réduction des déchets constitue un véritable défi qui demande un investissement financier et humain. La mise en œuvre de certaines mesures est accessible dès à présent, tandis que d'autres nécessiteront davantage de temps pour être concrétisées. Toutes impliquent de repenser nos modes de vie. Ce plan d'action se veut comme un outil d'accompagnement dans cette démarche.

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à la création de ce guide et celles qui lui feront prendre vie.

Coline VERGNE et Guillaume LE HETET
Rédactrice et coordinateur du LIFE
Seabili



Fondée en 1912, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, LPO, est une association qui œuvre pour la protection de la biodiversité en France.

Le projet LIFE Seabili (Saving SeaBirds from marine Litter) a vocation à évaluer et réduire l'impact de la pollution plastique sur les oiseaux et écosystèmes marins en France, en Espagne et au Portugal.



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Ce plan d'action a été rédigé par Coline Vergne (Service civique en appui au LIFE SeaBiL, LPO France) et Guillaume Le Hétet (Coordinateur de projet LIFE SeaBiL, LPO France). Il s'attaque à la problématique des déchets marins au sein du Parc naturel marin de l'Estuaire de Gironde et de la mer des Pertuis (PNM EGMP) et constitue un livrable du LIFE SeaBiL.

Ce document est un outil destiné aux collectivités locales du PNM EGMP pour prévenir la présence de déchets marins à travers la proposition de lignes directrices adaptées aux défis rencontrés. Il a été co-construit avec des acteurs du territoire (voir contributeurs), le PNM EGMP ainsi que quatre communes tests. Ces collectivités littorales s'avèrent être un espace à forts enjeux. Elles constituent le dernier rempart avant l'arrivée des déchets en mer mais également le point de contact terre-mer susceptible de voir les déchets parvenir directement dans l'océan.

Les fiches-objectifs proposent des actions accessibles aux collectivités locales afin de réduire les déchets dans le milieu littoral et marin. En premier lieu, l'accent est mis sur la réduction à la source de la production de déchets, manière la plus efficace de lutter contre les déchets marins. En second lieu, si cela est inévitable, le plan d'action proposera des mesures afin d'optimiser la récupération de déchets dans l'environnement et le recyclage.

MÉTHODOLOGIE ET CONTRIBUTEURS

Le plan d'action suivant est le fruit d'une co-construction entre plusieurs acteurs. Les fiches-objectifs présentées ont été pensées et dessinées au cours d'ateliers participatifs permettant d'intégrer les enjeux de chacun. Une fiche d'auto-évaluation des mesures mises en place est disponible en annexe. Si le plan d'action s'adresse aux collectivités, il est organisé autour de 5 groupes d'acteurs (collectivités, tourisme et loisir, alimentation et évènementiel, secteur primaire et secondaire et les particuliers) et répond à la question suivante : **Comment accompagner les acteurs du territoire dans la réduction de leurs déchets, souvent retrouvés sur les plages, en tant que commune ?** Un premier travail de diagnostic a permis d'identifier les problématiques spécifiques aux territoires ainsi que les initiatives et politiques publiques locales afin que le plan d'action s'intègre pleinement dans le contexte territorial permettant de garantir sa pertinence. Afin de reproduire ce plan d'action sur d'autres territoires, un guide de réplicabilité reprenant la méthodologie adoptée est disponible en ligne sur le site internet du [LIFE SeabIL](#).

Co-animateurs



Coline VERGNE
Guillaume LE HETET



Aurélie LASSUS-DEBAT

Territoires tests



Bérénice LHOMME



Laurine VILLETTÉ



Damien NOUGUES



Gwendal LE SAVOUROUX
Jean-Philippe MESPOULEDE

Parties-prenantes



ABRÉVIATIONS

- 3R** - Réduire, Réutiliser et Recycler
- ADEME** - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
- AGEC (loi)** - Loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire
- ANEL** - Association Nationale des Elus du Littoral
- A.P.P.A.** - Association des Ports de Plaisance de l'Atlantique
- CARA** - Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique
- CRC 17** - Comité Régional de la Conchyliculture de Charente-Maritime
- CNFPT** - Centre National de la Fonction Publique Territoriale
- DCSMM** - Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin
- DIFE** - Droit Individuel à la Formation des Elus locaux
- EPCI** - Établissement Public de Coopération Intercommunale
- ERP** - Etablissement Recevant du Public
- FEAMPA** - Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture
- GALPA** - Groupes d'Action Local pour la Pêche et l'Aquaculture
- ODD** - Objectifs de Développement Durable
- OFB** - Office Français de la Biodiversité
- OMR** - Ordures Ménagères Résiduelles
- OSPAR** - Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est
- PIB** - Produit Intérieur Brut
- PLPDMA** - Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
- PNM EGMP** - Parc Naturel Marin Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis
- REP** - Responsabilité Elargie des Producteurs
- UE** - Union Européenne
- IUCN** - Union Internationale pour la Conservation de la Nature

SOMMAIRE

Introduction	07
Les fiches-objectifs	13
Collectivités (éco-exemplarité)	15
Axe 1 : Réduire les déchets générés par la collectivité	16
Objectif 1 : Adopter une politique de réduction des déchets	16
Objectif 2 : Sensibiliser les élus	17
Objectif 3 : Sensibiliser et former les agents	18
Axe 2 : Equiper le territoire pour lutter contre les déchets dans l'environnement	19
Objectif 4 : Optimiser la présence de poubelles de tri sélectif	19
Objectif 5 : Lutter contre les déchets sauvages et abandonnés	20
Objectif 6 : Améliorer la rétention de déchets au sein des voies de transfert	21
Tourisme et loisirs	22
Axe 1 : Engager les professionnels pour la réduction	23
Objectif 7 : Accompagner les professionnels du loisir	23
Objectif 8 : Accompagner les hébergements touristiques	24
Objectif 9 : Accompagner les ports de plaisance	25
Axe 2 : Renforcer la sensibilisation	26
Objectif 10 : Impliquer les acteurs à collecter les déchets lors de leur activité	26
Objectif 11 : Renforcer le rôle de relai pour la sensibilisation des usagers	27
Alimentation et évènementiel	28
Axe 1 : Favoriser le réutilisable sur le territoire	29
Objectif 12 : Renforcer la réutilisation des contenants réutilisables	29
Objectif 13 : Développer un système de consigne réutilisable	30
Axe 2 : Encourager à de meilleures pratiques	31
Objectif 14 : Encourager l'organisation d'évènements durables	31
Objectif 15 : Accompagner l'adoption de bonnes pratiques	32
Objectif 16 : Valoriser les démarches éco-responsables	33
Secteurs primaire et secondaire	34
Axe 1 : Réduire la production de déchets	35
Objectif 17 : Soutenir les ressourceries et les réparations	35
Objectif 18 : Accompagner le secteur secondaire vers la réduction des déchets	36
Axe 2 : Réduire l'impact des déchets	37
Objectif 19 : Accompagner la filière aquacole	37
Objectif 20 : Accompagner la filière pêche	38
Les particuliers	39
Axe 1 : Communiquer et sensibiliser	40
Objectif 21 : Définir et mettre en œuvre une stratégie de communication	40
Objectif 22 : Organiser des expositions et ateliers de sensibilisation	41
Axe 2 : Accompagner vers de nouvelles pratiques	42
Objectif 23 : Mettre en place une tarification incitative	42
Objectif 24 : Mobiliser via les sciences participatives	43
Objectif 25 : Rendre les citoyens acteurs	44
Objectif 26 : Endiguer la pollution des mégots	45
Objectif 27 : Encourager la consommation de l'eau du robinet	46
Objectif 28 : Rendre accessible le réemploi	47
Bibliographie	48
Annexes	51
	06

INTRODUCTION

Les déchets marins ont été identifiés comme l'un des problèmes majeurs auquel l'océan fait face.

01

INTRODUCTION

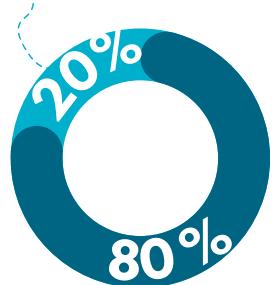
Un problème global et systémique



Les déchets marins sont définis comme toute matière manufacturée, solide et persistante, perdue ou jetée en mer ou sur le littoral.

L'origine des déchets marins est multiple, tant intentionnelle qu'accidentelle mais reste systématiquement anthropique. Des pratiques inadéquates à tous les niveaux de la production, de l'utilisation et de l'élimination contribuent à leur accumulation dans l'environnement marin.

Activités en mer



Activités terrestres

- IUCN, 2014.

Parmi les différents matériaux, le plastique est le matériau le plus répandu dans l'environnement marin. Un [rapport](#) réalisé par la Fondation Ellen MacArthur et le cabinet McKinsey estime à 150 millions de tonnes la quantité de déchets plastiques présente dans l'océan. Ce même rapport estime qu'au rythme actuel, cette quantité devrait atteindre 750 millions de tonnes en 2050, il y aura alors autant de plastique, en poids, que de poissons dans l'océan.



En France,
88 000
tonnes de
déchets se
retrouvent
dans la nature
chaque année.

- Gestes Propres, 2021.



- ADEME, 2022.

Dans la nature, le plastique se décompose et se disperse, contaminant tous les milieux. La présence de ces déchets plastiques dans l'océan cause de graves conséquences environnementales, sociales et économiques.



Les déchets marins sont à l'origine d'une perte de biodiversité à travers diverses interactions (ingestion, enchevêtrement ou destruction d'habitats...) et le bouleversement des écosystèmes (apparition d'espèces non-indigènes par exemple).



- OSPAR, 2014.



Les déchets marins modifient le cycle global du carbone par leur effet sur les écosystèmes marins qui jouent un rôle majeur dans la séquestration du CO₂.



Les déchets marins représentent un enjeu sanitaire en s'introduisant dans la chaîne alimentaire et peuvent avoir des effets néfastes sur la santé.



La présence de déchets marins représente une perte de revenus pour les secteurs du tourisme, de la pêche et du commerce maritime. Il est estimé que "l'économie bleue" française perd 73 millions d'euros par an du fait de la pollution plastique.

Les solutions

Les déchets marins sont un exemple de problème pour lequel il n'existe pas de « solution unique ». Par son caractère multidimensionnel, la lutte contre les déchets marins doit impliquer l'ensemble des acteurs de la société. Il est nécessaire de renforcer la coresponsabilité entre les différents secteurs et d'améliorer les interactions entre les parties prenantes.

RÉDUIRE La solution réside principalement dans **ÉUTILISER** la promotion des « 3 R » : réduire, **ECYCLER** réutiliser et recycler. Plusieurs leviers d'action sont mobilisables à titre préventif (conception durable, consommation raisonnable, réparabilité facilité, etc.) ou curatif (gestion améliorée des déchets, méthodes d'interception et récupération des déchets).

Sur le long terme, réduire la production de déchets implique un changement de paradigme. Ainsi, l'expression « le meilleur déchet est celui qui n'existe pas » guidera ce plan d'action, qui s'intéresse davantage aux actions préventives tout en mentionnant les actions curatives.

08

INTRODUCTION

Le cadre réglementaire



2015 - ODD 14 : Vie aquatique

A venir - Traité mondial de lutte contre le plastique - Instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin

2000 - Directive-cadre sur l'eau (DCE)

2008 - Directive-cadre stratégie pour le milieu marin (DCSMM)

2018 - Stratégie européenne sur les matières plastiques

2019 - Directive relative à la réduction de l'incidence de certains produits en plastique sur l'environnement (SUP)



2015 - Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV)

2018 - Plan Biodiversité - Zéro plastique rejeté en mer d'ici 2025

2018 - Feuille de route "Economie circulaire"

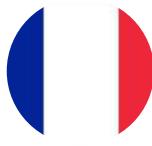
2020 - Loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC)

2020 - Plan d'action « Zéro déchet plastique en mer » (2020-2025)

2021 - Décret relatif aux objectifs de réduction, de réutilisation et de réemploi, et de recyclage des emballages en plastique à usage unique (3R)

2023 - Stratégie nationale mer et littoral 2030

2023 - Plan national de prévention des déchets 2021-2027



Les outils institutionnels à disposition

La charte "Plages sans déchet plastique" permet aux communes littorales de s'engager pour la préservation de leurs plages. Pour cela, elle propose 15 actions de sensibilisation, de prévention et de nettoyage à mettre en œuvre. Elle donne accès un espace collaboratif en ligne où se trouvent un kit de communication, des documents et guides utiles ainsi qu'une plateforme d'échange avec les autres signataires.

Le programme Territoire Engagé Transition Écologique met à disposition des référentiels d'actions et propose également des formations, un soutien financier ainsi qu'un label. Un outil numérique permet de suivre l'avancée des plans d'action.

OPTIGEDE, le Centre de ressources économie circulaire et déchets vise à favoriser l'échange de bonnes pratiques et le partage de connaissances et met à disposition des outils à destination des acteurs, dont les collectivités.

Le rôle des collectivités dans la prévention des déchets

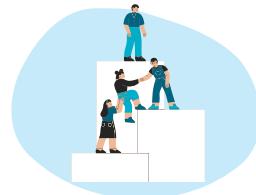
Les collectivités territoriales, dont les communes, sont des acteurs incontournables de la lutte contre les déchets marins, leur ancrage local permettant des actions concrètes. Ils disposent de plusieurs leviers d'action au titre de leurs compétences, notamment :



La préservation de l'environnement et la population sur le territoire



L'exemplarité dans l'exercice de ses fonctions



L'accompagnement des acteurs du territoire

Focus sur les territoires tests

La Tremblade

Nb. d'habitants 4 436 (2021)

Affluent Rive gauche de l'estuaire de la Seudre. façade Atlantique.

Plages 20 kms de plage

- des bacs à marée installés en période hivernale,
- expérimentation d'un bac à marée flottant à l'entrée du port,
- nettoyage des plages manuellement et quotidiennement en saison estivale ,
- sensibilisation des agents aux nettoyages raisonnés des plages,
- une aire marine éducative pour sensibiliser les scolaires.

Pour plus d'information

<https://www.la-tremblade.fr/>

Saint-Palais-sur-Mer

Nb. d'habitants 3 918 (2021)

Affluent Estuaire de la Gironde - Dordogne et Garonne

Plages 3,4 kms de plage

- signataire de la Charte Des plages sans déchets plastiques,
- un service propreté dédié aux nettoyages des espaces publics,
- des bacs à marée installés en période hivernale,
- l'évènement « Saint-Palais-sur-mer fête sa nature ».

Pour plus d'information

<https://www.stpalaissurmer.fr/>

Royan

Nb. d'habitants 19 029 (2021)

Affluent Estuaire de la Gironde - Dordogne et Garonne

Plages 2,5 kms de plage

- une Brigade Environnement,
- une aire marine éducative pour sensibiliser les scolaires,
- des opérations « Plage Propre » et des collectes et des animations spécifiques ainsi que la présence des bacs à marée installés en période hivernale,
- des campagnes de sensibilisation annuelles et la présence de plaques « La Mer commence ICI » sur la chaussée
- une plage labellisée « Plage sans Tabac » avec la Ligue contre le cancer et la distribution gratuite de cendriers de poche

Pour plus d'information

<https://www.ville-royan.fr/>

Saint-Georges-de-Didonne

Nb. d'habitants 5 170 (2021)

Affluent Estuaire de la Gironde - Dordogne et Garonne

Plages 3 kms de plage

- des bacs à marée installés en période hivernale,
- une aire marine éducative pour sensibiliser les scolaires.

Pour plus d'information

<https://www.saintgeorgesdedidonne.fr/>

INTRODUCTION

Les communes tests font partie de la **Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique (CARA)**. Elles sont sur le territoire de l'**Agence de l'eau Ardour-Garonne** et du PNM EGMP.

Les déchets sur le territoire de la CARA

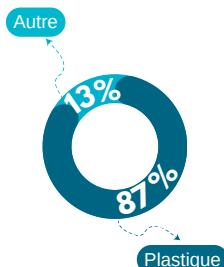
1 000
kg/hab./an

de déchets tous flux confondus

Ce ratio est proche de celui d'autres territoires très touristiques. Cependant, il reste supérieur à la moyenne nationale de 582 kg/hab./an, mettant en évidence l'influence du tourisme sur la production des déchets.

- CARA, 2023.

Les déchets sur les plages du PNM EGMP



En moyenne, les plages du PNM EGMP comptent 473 déchets / 100m. Le plastique représente une écrasante majorité (87%) dont 19 % sont à usage unique.

- CEDRE, 2021.

La pêche et l'aquaculture sur le territoire

Tout en gardant à l'esprit que les déchets marins proviennent majoritairement des activités terrestres, certains sont également issus des activités maritimes (pêche et aquaculture, transport maritime, plaisance, etc.). Des déchets proviennent des activités de pêche et aquaculture à l'échelle du PNM EGMP.

- CEDRE, 2023.

Le département de Charente-Maritime est un haut lieu conchylicole français avec 1017 entreprises recensées pour une surface de concessions maritimes couvrant une superficie totale de 3505 hectares (CRC17). La pêche professionnelle est également bien implantée sur le territoire.

Ainsi, à l'échelle du PNM EGMP, 33% des déchets proviennent des activités de pêche et aquaculture. Cela représente une perte financière pour les professionnels et impacte directement leur activité (filets abimés, contraintes de stockage à terre et à bord, etc.). De plus, l'introduction de plastique au sein de la chaîne alimentaire pourrait à terme avoir un impact sur les ventes.

En tant que professionnels présents en mer, l'enjeu est de mobiliser pêcheurs et conchyliculteurs à réduire et collecter les déchets générés par leurs activités. En ce sens, ce plan d'action proposera des mesures à portée des collectivités pour accompagner ces professionnels dans cette démarche.

L'enquête de perception

Du 17 mai au 29 juillet 2024, les usagers des plages de la Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique ont été invités à partager leur opinion sur les déchets marins présents sur le territoire à travers un sondage anonyme. L'enquête Google Forms intitulée "La perception des déchets marins sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique (CARA)" a reçu 54 réponses.

72 % des répondants considèrent la quantité de déchets observée dans les espaces naturels comme importante voir très importante contre 57% dans les espaces urbanisés. A la vue des déchets, les sentiments prédominants sont la colère ou la frustration (87%), la motivation pour agir (54%) et le dégoût (44%).

Les sources principales les plus citées sont :

un problème systémique de surproduction de déchets

2

les incivilités

1

un manque d'engagement des politiques publiques

3

En termes de conséquences, la baisse de la biodiversité, la pollution et la dégradation du milieu naturel est la principale considération. Les usagers ont également conscience de l'impact que cette pollution a sur les coûts pour le nettoyage et la collecte. Les conséquences économiques (perte d'attractivité, dégradation de l'activité aquacole et de la pêche) et sanitaires sont moins perçues par les répondants.

Une politique territoriale de réduction des déchets ?

72% des répondants estiment qu'engager le territoire dans une politique de réduction des déchets serait très efficace pour lutter contre les déchets marins. A la question "Pensez-vous que la collectivité devrait prendre des mesures pour réduire l'utilisation des plastiques à usage unique ?", 98% répondent positivement.

Ci-après, mentionnée comme "enquête de perception, 2024".

Les synergies avec les autres initiatives locales

Localement, de nombreux programmes influencent ou œuvrent directement pour la réduction des déchets et de leurs impacts. La mise en œuvre de ce plan d'action doit directement s'intégrer dans ces initiatives.

Le plan de gestion du PNM EGMP 2018-2033 fixe les mesures de protection, d'acquisition de connaissances et de développement durable à mettre en œuvre. Il porte notamment l'ambition de réduire la quantité de déchets marins présents sur le territoire du parc ainsi que leurs impacts sur la faune et les activités maritimes.

Depuis 2012, chaque établissement public de coopération intercommunale (EPCI) en charge de la

collecte et de la gestion des déchets doit se doter d'un Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). Il s'agit d'un document stratégique de planification répondant aux orientations du Plan national de prévention des déchets. Conformément à la réglementation, la CARA s'est fixé l'objectif de réduire de 15% le ratio de déchets ménagers et assimilés entre 2010 et 2030. Pour cela, elle s'est dotée d'un plan pour la période 2024-2030.



Le PLPDMA de la CARA.

Les sources de financement



L'ADEME et ses directions régionales accompagnent et financent les démarches des territoires qui s'engagent pour le développement durable. Pour cela, l'agence centralise l'ensemble des dispositifs d'aide à destination des collectivités et autres structures sur son [site internet](#) et dispose d'un volet dédié à l'économie circulaire et aux déchets.



La [plateforme Aides-territoires](#) recense l'ensemble des aides à destination des collectivités. On y retrouve notamment le "Fonds vert", ou le Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, créé en 2023.



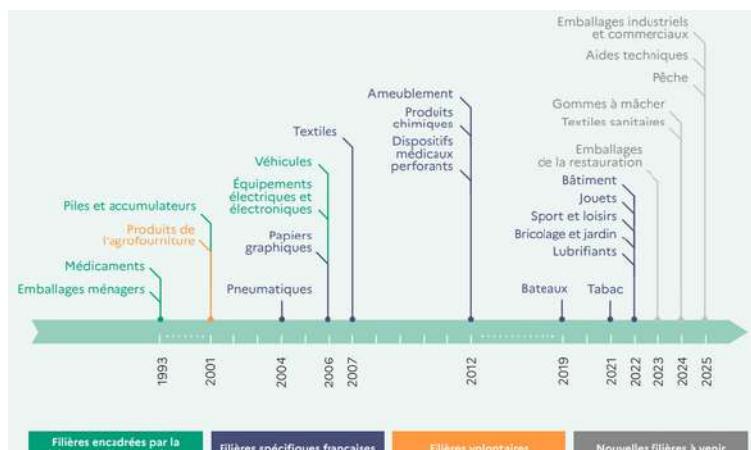
Les appels à projet de l'[agence de l'eau Adour-Garonne](#) et la [Région Nouvelle-Aquitaine](#) sont publiés sur leurs sites. Des demandes de subventions peuvent également être déposées directement auprès de ces structures.



Le [PNMEGPM](#) pourra proposer un accompagnement technique ou financier pour des actions contribuant au bon état du milieu marin.

Les filières REP et les éco-organismes

La [responsabilité élargie des producteurs](#) (REP) émane du principe du pollueur-paiEUR : les metteurs en marché sont responsables de la fin de vie de leurs produits. Cette obligation est déléguée aux éco-organismes moyennant une contrepartie financière. Ces fonds sont par la suite utilisés pour la prévention, la collecte et le traitement (tri et valorisation) des déchets dans une démarche d'économie circulaire ainsi que pour soutenir financièrement les collectivités. En 2021, cela représentait 830 millions d'euros.



Nous soulignons la nécessité d'avoir un ou plusieurs agents dédiés à la mise en place du plan d'action ou de plusieurs de ses objectifs.

- ADEME, 2021

12

LES FICHES OBJECTIFS

La pollution plastique des océans est un sujet de préoccupation majeur, elle arrive d'ailleurs en tête (69%) des considérations environnementales des Français. Parallèlement, 94 % des Français jugent qu'il est important, si ce n'est crucial, de se mobiliser pour protéger et restaurer la biodiversité.

La mise en place de ces fiches-objectifs permettrait d'apporter une première réponse aux considérations des citoyens.

Lors de la mise en place de ces mesures, il est nécessaire d'adopter une démarche durable globale en prenant en compte les impacts énergétiques, climatiques, etc.

- [3M](#), 2021.
- [OFB & BVA](#), 2023.



OBJECTIF X : STRUCTURE TYPE D'UNE FICHE OBJECTIF

ENJEUX

Vocation principale de l'action.

Référence aux PLPDMA de la CARA.

Chiffre clé

Source.

ETAPES CLÉS

ACTIONS	DÉTAILS	ACTEURS
Sous-action	Etapes détaillées	Services de la collectivité et acteurs extérieurs. Liste non-exhaustive.

CADRE RÈGLEMENTAIRE

Législations et documents stratégiques encadrant les pratiques.

RECOMMANDATIONS

- Points de vigilance, conseils et pistes de réflexion.

EXEMPLE

Illustration de l'action à travers un exemple concret, de préférence sur le territoire de la CARA et de la Charente-Maritime.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Etudes, documentations et exemples.

INDICATEURS

Moyens d'évaluation de l'effectivité des actions

COLLECTIVITÉS

ECO-EXEMPLARITÉ

L'éco-exemplarité permet de gagner en légitimité, d'identifier de nouvelles pistes d'actions et d'encourager la dynamique de réduction des déchets sur le territoire.

La politique de ramassage des déchets relève de la compétence de la communauté d'agglomération. Il s'agira donc d'une partie prenante à impliquer et à mobiliser dans la réalisation du plan d'action.

Axe 1 : Réduire les déchets générés par la collectivité

Objectif 1 : Adopter une politique de réduction des déchets

Objectif 2 : Sensibiliser les élus

Objectif 3 : Sensibiliser et former les agents

Axe 2 : Equiper le territoire pour lutter contre les déchets dans l'environnement

Objectif 4 : Optimiser la présence de poubelles de tri sélectif

Objectif 5 : Lutter contre les déchets sauvages et abandonnés

Objectif 6 : Améliorer la rétention de déchets au sein des voies de transfert

OBJECTIF 1 : ADOPTER UNE POLITIQUE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS



ENJEUX

Montrer l'exemple accorde une légitimité à la démarche et offre un soutien aux acteurs engagés.

10%

du PIB provient d'achats publics.
[ADEME, 2021.](#)

16.6%

des marchés des collectivités contenaient une clause environnementale en 2018.
[ADEME, 2021.](#)

CADRE RÈGLEMENTAIRE

Le [Plan National pour des Achats Durables \(2022-2025\)](#) prévoit l'intégration d'une dimension environnementale et sociale dans tous les contrats de la commande publique.

Depuis le 1er janvier 2021, l'[article 55](#) et l'[article 58](#) de la loi AGEC stipulent que les collectivités territoriales doivent prévoir des clauses et critères spécifiques dans leurs cahiers des charges afin de réduire la consommation de plastiques à usage unique et favoriser le réemploi ou les matières recyclées.

L'[article 16](#) de la loi AGEC rend obligatoire l'affichage d'un indice de réparabilité.

RECOMMANDATIONS

- Proposer un groupe de travail afin de définir la stratégie en concertation avec les employés volontaires.
- Analyser, lors de l'achat de matériel, la durée de vie du produit, son indice de réparabilité et son traitement en fin de vie.
- Expliquer la démarche de la collectivité aux principaux prestataires afin qu'ils adaptent leurs offres.

PLPDMA – Action 6 : Mettre en place une démarche d'achats durables en lien avec le service de la commande publique de la CARA et les communes

PLPDMA – Action 7 : Intégrer la prévention des déchets dans la mise en œuvre des politiques publiques portées par la CARA et les communes adhérentes

ETAPES CLÉS

ACTIONS	DÉTAILS	ACTEURS
Analyser et agir sur les sources de déchets	Réaliser un diagnostic technique (caractérisation) et social (enquête de perception interne). Analyser les résultats et définir une stratégie.	Ensemble des services.
Assurer la réparation et la réutilisation	Réparer le matériel : bureautique, meubles, etc. Allonger leur durée de vie en diffusant les bonnes pratiques. Permettre le réemploi avec le don.	Service technique. Prestataire externe de réparation.
Adapter la commande publique	Adapter les cahiers des charges des marchés publics. Intégrer des clauses dans les conditions d'exécution et spécifications techniques.	Ensemble des services.
Organiser des événements durables	Réduire les déchets lors des réceptions (traiteurs 0 déchet, vaisselle réutilisable, etc.).	Service évènementiel.
Supprimer les "usage unique" alimentaire	Equiper la machine à boissons chaudes d'un système de détection de tasses. Repenser le contenu des distributeurs de snacks.	Service administration générale. Prestataire externe.

EXEMPLE

Sur le site Intranet de la commune de Royan, élus et agents de la collectivité retrouvent un onglet dédié à l'éco-citoyenneté qui répertorie les bonnes pratiques et les outils mis à disposition pour réduire ou mieux trier ses déchets.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

[3AR Achats publics responsables en Nouvelle-Aquitaine](#)

[Les achats responsables](#), ADEME, 2021.

[Vos achats responsables avec l'Écolabel européen : simplicité et fiabilité](#), ADEME, 2017.

[Engager son territoire dans une démarche zéro déchet plastique](#), ARBE, 2021, p. 41-53.

[Pour une commande publique zéro déchet](#), Zero Waste France, 2017.

[La prise en compte de l'indice de réparabilité dans les achats publics](#), MTECT, 2022.

[Territoires zéro pollution plastique](#), WWF, 2022, p. 16-17.

[Agissons ensemble pour réduire les déchets marins](#), RAMOGE, 2021, p. 39-40.

INDICATEURS

Taux de réduction des déchets produits.

Taux de marchés publics comportant une clause.

Nombre d'événements "0 déchet" réalisés.

Quantité de déchets produits lors des événements.



OBJECTIF 2 : SENSIBILISER LES ELUS

ENJEUX

Former les élus aux enjeux environnementaux, notamment aux déchets marins, permet une meilleure intégration au sein des politiques publiques. Ils deviendront ambassadeurs de la démarche.

116

élus sur l'ensemble des 4 communes.

CADRE RÈGLEMENTAIRE

L'article [L2123-12](#) du code général des collectivités territoriales règle le droit à la formation sur les sujets de gestion des déchets et d'économie circulaire.

La [loi n° 2021-771](#) indique que les élus locaux bénéficient d'un droit à la formation de 18 jours à utiliser pendant leur mandat. Cette formation doit correspondre à l'exercice du mandat pour être prise en charge par le budget de la collectivité.

RECOMMANDATIONS

- Former les élus en début de mandat pour une prise en compte du problème sur une large période de temps.
- Tenir informés les élus formés afin qu'ils puissent défendre les intérêts des mesures auprès des autres élus.
- Veiller à l'inclusion de notions plus larges de transition écologique et biodiversité.
- Liste non-exhaustive d'organismes de formation : IFREE, comité 21, ANEL, Rivage de France, Maires pour la planète. La CARA s'engage dans un programme "TETE" dans lequel des formations à destination des élus sont prévues.

INDICATEURS

Nombre d'élus formés.

Nombre d'actions initiées ou soutenues par les élus.

ETAPES CLÉS

ACTIONS	DÉTAILS	ACTEURS
Assurer la sensibilisation	Diffuser des outils en ligne notamment à travers la boîte à outils des élus. Organiser des journées d'excursion avec des agents de terrain.	Service environnement. Ensemble des élus.
Désigner un élu référent	Nommer un élu en charge de la thématique « Déchets et économie circulaire ».	Elu nommé.
Demander la formation des élus	Identifier les élus en charge de l'économie circulaire et autres thèmes pertinents. Proposer le suivi d'une formation externe ou développer un module interne.	Service environnement. Service ressources humaines. Elus concernés. Organismes de formation.



Le droit individuel à la formation des élus locaux (DIFE) est un poste de dépenses obligatoire compris dans le budget des collectivités. Le montant total des dépenses de formation doit être compris entre 2% et 20 % du montant total des indemnités de fonction qui peuvent être allouées aux élus de la collectivité.

EXEMPLE

La Région Nouvelle-Aquitaine organise des rencontres techniques à destination des services "déchets" mais également des conférences régionales des intercommunalités "déchets" de Nouvelle-Aquitaine. L'objectif est ainsi d'informer les acteurs sur les nouvelles réglementations ainsi que d'échanger sur les pratiques et expérimentations en cours.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

[Protéger et valoriser le patrimoine naturel](#), [Guide pratique de l'élu local](#), Eco Maires, LPO & OFB, 2023
[Guide relatif à la formation des élus locaux](#), DGCL, 2022.
[L'Élu, les déchets et l'économie circulaire](#), AMORCE, 2020.
[Ocean Campus](#), Surfrider.



OBJECTIF 3 : SENSIBILISER ET FORMER LES AGENTS

ENJEUX

Rendre les agents de la collectivité acteurs de la réduction des déchets.

130kg

de déchets produits par an par salarié de bureau.

ADEME, 2022.

RECOMMANDATIONS

- Préférer le ramassage manuel des plages pour ne pas endommager la dune ni retirer la laisse de mer.
- Diffuser les quantités de déchets produites ainsi que les taux de réduction afin de susciter l'engagement des citoyens dans la démarche.
- Nettoyer les voiries de manière raisonnée : bannir les nettoyages à l'eau, ne pas soulever les grilles d'avaloir, limiter les pertes lors de la collecte.

ETAPES CLÉS

ACTIONS

Informer sur les déchets marins

DÉTAILS

Accueillir des expositions. Réaliser une présentation par l'agent en charge. Transmettre des liens vers des cours gratuits en ligne et webinaires à l'ensemble du personnel pour susciter un intérêt.

ACTEURS

Ensemble des services.

Sensibiliser à un usage responsable des ressources

Engager à la réduction des déchets

Former les agents de nettoyage aux bons gestes

Former à la législation environnementale

Organiser des ateliers zéro déchet. Communiquer et afficher les bons gestes. Encourager l'utilisation de contenants réutilisables (lister les restaurateurs aux alentours).

Développer un outil de suivi de la réduction et du tri des déchets afin d'informer des performances. Instaurer une boîte à idées ou un groupe volontaire de réflexion.

Adopter un nettoyage raisonné des voiries et des plages.

Ensemble des services.

Service propreté.
Organisme de formation : CNFPT.

Brigade de l'environnement.
Organisme de formation : CNFPT.

INDICATEURS

Nombre d'agents formés.

Taux de réduction des déchets produits.

EXEMPLE

La commune de Saint-Palais-sur-Mer forme les équipes dédiées à la propreté au ramassage raisonnable des plages ainsi qu'à la politique de réduction des déchets des voies communales et à sa communication auprès des citoyens sur le terrain. De plus, les agents de la commune sont sensibilisés par un technicien et invités à participer à un challenge pour limiter les déchets.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Agissons ensemble pour réduire les déchets marins, RAMOGE, 2021, p. 57-58.

Prévenir la production de déchets au travail, ESS France.

Zéro déchet au bureau, Zero Waste France, 2018.

Écoresponsable au bureau, ADEME, 2022.

Ocean Campus, Surfrider.



OBJECTIF 4 : OPTIMISER LA PRÉSENCE DE POUBELLES DE TRI SELECTIF

ENJEUX

Permettre la récupération des déchets présents dans différents espaces et éviter davantage de dispersion.

83%

des plages sans poubelle sont évaluées dans un état propre lors des suivis estivaux.

[GIP littoral 2030](#), 2021.

29km

de plages sur les 4 communes

453

déchets retrouvés en moyenne par 100 mètres de plage du PNM EGMP.

[CEDRE](#), 2023.

CADRE RÈGLEMENTAIRE

L'[article 72 de la loi AGEC](#) prévoit la généralisation de la collecte sélective hors foyer d'ici le 1er janvier 2025.

RECOMMANDATIONS

- S'assurer de la visibilité des dispositifs, la présence d'obstacles autours (végétaux, murs, etc.) peut réduire leur utilisation.
- Réfléchir au modèle adéquat de poubelles en prenant en considération un système de fermeture afin d'éviter le dépôt d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et l'accès au contenu par la faune.
- Analyser le type et le contexte (fréquentation) de la plage pour adapter la stratégie. Par exemple, les lieux de camping sauvage ou la présence de foodtrucks et de ventes à emporter nécessitent la présence de poubelles.

INDICATEURS

Taux de réduction des déchets sauvages collectés sur les plages sans poubelle.

ETAPES CLÉS

ACTIONS

DÉTAILS

ACTEURS

Adapter la présence des poubelles de plage

Identifier les plages où supprimer les poubelles. Etudier et installer de nouvelles solutions notamment dans les lieux urbanisés. Etablir un protocole de suivi afin de mesurer l'impact sur la propreté et l'entretien du site.

Communiquer sur les comportements à adopter et les impacts positifs.

Service communication. Service de nettoyage. Ambassadeurs de la réduction à la source.

Installer des poubelles adaptées

Opter pour un design qui permet le tri et empêche les envols (poubelles fermées).

Service urbanisme.

EXEMPLE

Depuis 2022, la Communauté de communes de l'île d'Oléron a supprimé les poubelles de plage sur la quasi-totalité de son littoral. A la place, un panneau avec le message : « Plage sans poubelle. Par respect pour ce lieu : gardez et triez vos déchets » visant à sensibiliser les usagers. Les résultats semblent particulièrement concluants, avec une baisse significative des déchets observés sur les plages de l'île.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

[Collecte et tri hors foyer](#), CITEO, 2023.

[Littoral sans poubelle](#), GIP Littoral Aquitain, 2021.

Action 18. [Lutte contre la pollution par les déchets plastiques en milieu marin](#), ADEME, 2020.

OBJECTIF 5 : LUTTER CONTRE LES DÉCHETS SAUVAGES ET ABANDONNÉS



ENJEUX

Récupérer les déchets présents dans l'environnement avant qu'ils ne rejoignent le milieu marin.

21,4kg quantité estimée de déchets sauvages par habitant par an.
ADEME, 2019.

340 à 420

millions d'euros sont dédiés à la résorption des dépôts sauvages par les collectivités chaque année.

Ministère de la Transition écologique, 2021.

CADRE RÈGLEMENTAIRE

Les articles [R. 631-2](#), [R. 634-2](#), [R. 644-2](#) et [R.635-8](#) du code pénal, ainsi que l'article [L. 541-46](#) du code de l'environnement, fixent le type de délit et indique la catégorisation des contraventions. Selon la gravité, l'amende peut s'élever jusqu'à 75 000 €. De plus, l'article [L. 541-3](#) du code de l'environnement confère un pouvoir de police aux maires. Ils peuvent délivrer une amende administrative d'un montant allant jusqu'à de 15 000 €.

RECOMMANDATIONS

- S'appuyer sur les données des applications participatives (Sentinelles de la nature, Trash Spotter, Plastic Origins Surfrider, Stop Décharges Sauvages, etc.).
- Contacter les collectivités des bassins versants pour réaliser un travail de synergie pour le nettoyage des berges.
- S'assurer de l'application des bons gestes lors des opérations de ramassage afin de préserver la biodiversité des milieux concernés.
- Mobiliser les services de la collectivité après des intempéries et fortes marées afin d'éviter que les déchets marins repartent en mer avec les marées.

INDICATEURS

Taux de réduction des dépôts sauvages après réaménagement des sites.

Nombre de zones à risque de dispersion identifiées et suivies.

ETAPES CLÉS

ACTIONS	DÉTAILS	ACTEURS
Identifier les zones à risque de dispersion	Recenser les zones d'accumulation (naturelles et intentionnelles) grâce aux observations et signalements. Répertorier les dépôts récurrents.	Service technique. Cerema (travaux de cartographie).
Aménager les sites soumis aux dépôts sauvages	Végétaliser les espaces afin de leur donner une "valeur esthétique". Limiter la circulation dans les espaces naturels.	Service urbanisme.
Renforcer les actions de propreté	Insister sur les zones d'accumulation. Adapter le nettoyage au contexte : intempéries, fin de marché, etc.	Service propreté. Associations environnementales locales.
Résorber les décharges historiques	Identifier sur le territoire des sites de décharges historiques. Candidater à l'aide financière. Inciter et faciliter l'accès aux déchetteries	BRGM. Cerema. ADEME.
Faire respecter la loi	Informer la police et les agents au pouvoir de police des différents délits et sanctions encourues. Caractériser et identifier la provenance des déchets sauvages. Privilégier l'explication à la sanction en premier lieu.	Brigade de l'environnement. Police municipale.



©Raymond RIEHL - Ville de Royan

EXEMPLE

Pour lutter contre les dépôts sauvages, des agents de la ville de Royan contrôlent régulièrement les principaux lieux de dépôt et installent sur chaque site une signalétique adaptée. Une Brigade Environnement, rattachée à la Police Municipale, vient aussi renforcer la surveillance avec le constat des infractions et la possibilité d'appliquer des contraventions allant jusqu'à la 5ème classe (jusqu'à 1500€ et saisie du véhicule en cas de poursuite pénales).

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

[Étude relative à l'élaboration d'un état des lieux partagé des connaissances sur la thématique des déchets sauvages diffus](#), CITEO, 2021.

[Guide relatif à la lutte contre les abandons et dépôts illégaux de déchets](#), Ministère de la transition écologique, 2020.

[Agissons ensemble pour réduire les déchets marins](#), RAMOGE, 2021, p. 33-34.

[Lutter contre les déchets sauvages](#), ADEME, 2024.



OBJECTIF 6 : AMÉLIORER LA RÉTENTION DE DÉCHETS AU SEIN DES VOIES DE TRANSFERT

ENJEUX

Récupérer les déchets présent dans les voies de transfert avant qu'ils ne rejoignent le milieu marin.

80% des déchets marins proviennent des activités terrestres, acheminés par les cours d'eau.

IUCN, 2014.

RECOMMANDATIONS

- Estimer et prévoir les besoins en personnel.
- Anticiper les impacts sur la biodiversité. Ex. des filets au sein des cours d'eau empêcheraient la bonne circulation des espèces aquatiques (faune et flore).
- Renforcer le nettoyage des filets de prévention avant et après les périodes de fortes intempéries.
- Envisager l'obligation par décret d'équipements au sein des zones industrielles et commerciales.
- Favoriser la désimperméabilisation des sols lors des prochains travaux d'aménagement, pour diminuer le ruissellement des déchets vers les bouches d'égouts.

INDICATEURS

Volume de déchets récupérés au sein des dispositifs.

ETAPES CLÉS

ACTIONS	DÉTAILS	ACTEURS
Mettre en place des bouches d'égout sélectives	Identifier les avaloirs les plus à risque en évaluant le contexte. Installer des bouches d'égout sélectives et adapter la fréquence de curage.	Service technique. Pollustock®. Agence de l'eau Ardour-Garonne.
Installer des filets aux exutoires des réseaux	Insister sur les zones d'accumulation. Adapter au contexte : intempéries, fin de marché, etc.	Service technique. Pollustock®. Agence de l'eau Ardour-Garonne.
Expérimenter des solutions de captage en rivière	Se renseigner et installer des barrages flottants ou à bulles en rivière.	Service technique. Pollustock®. T.E.O. Agence de l'eau Ardour-Garonne.



©Pollustock®

EXEMPLE

En 2020, la métropole de Rouen a expérimenté des filets antidéchets à la sortie d'exutoires. En un an, les deux filets ont collecté 2,15 tonnes de déchets avec 3 à 4 levées par an. L'objectif est triple : éviter l'arrivée des déchets dans la Seine, caractériser les déchets pour accompagner les producteurs de déchets dans leur réduction et sensibiliser la population à travers la visualisation des déchets. Pour poursuivre le développement de cette initiative, des entreprises mécènes soutiennent l'achat, la pose ainsi que l'entretien de ces filets.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Vidéo : Des filets pour capter les déchets des réseaux d'eaux pluviales, Actu-environnement, 2021.

Pollustock.

Tests de dispositifs dans le cadre du projet Preventing Plastic Pollution au sein du Parc Naturel Marin d'Iroise _

TOURISME ET LOISIRS

Malgré les bénéfices économiques, le tourisme cause des impacts environnementaux et exerce une pression sur les écosystèmes. Les activités touristiques sont productrices de déchets. En France, elles génèrent 4,8 millions de tonnes de déchets par an. De plus, des comportements d'abandon de déchets dans les milieux naturels sont observés. Parallèlement, le secteur du tourisme est directement touché par l'impact des déchets marins et de la pollution plastique qui entraîne la réduction de la fréquentation des destinations et ainsi une baisse des revenus.

- [Zero Waste France](#), 2016.

Axe 1 : Engager les professionnels pour la réduction

Objectif 7 : Accompagner les professionnels du loisir

Objectif 8 : Accompagner les hébergements touristiques

Objectif 9 : Accompagner les ports de plaisance

Axe 2 : Renforcer la sensibilisation

Objectif 10 : Impliquer les acteurs à collecter les déchets lors de leur activité

Objectif 11 : Renforcer le rôle de relai pour la sensibilisation des usagers



OBJECTIF 7 : ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DU LOISIR

ENJEUX

Informer les acteurs de l'impact des déchets marins et de leurs leviers d'action afin de favoriser leur engagement.

3 460

emplois relèvent de l'économie touristique sur le territoire de Royan Atlantique.

[Royan Atlantique, 2019.](#)

100 000 T

de déchets générées par les activités sportives et de loisir chaque année.

[Commissariat Général au Développement Durable, 2023.](#)

CADRE RÈGLEMENTAIRE

L'[article 77 de la loi AGEC](#) interdit, depuis le 1er janvier 2021, la distribution gratuite de bouteilles en plastique dans les établissements recevant du public (ERP). De plus, l'[article 72 de la loi AGEC](#) prévoit la généralisation de la collecte sélective hors foyer d'ici le 1er janvier 2025.

RECOMMANDATIONS

- Envisager de réaliser des ateliers de réparation de matériels sportifs.
- Imposer certains critères au sein du cahier des charges des futures conventions comme réduire le mobiliser en plastique, les emballages à usage unique, etc.

INDICATEURS

Nombre de structures formées.

Nombre de clubs sportifs accompagnés individuellement.

Taux de réduction de flyers disposés.

ETAPES CLÉS

ACTIONS

DÉTAILS

ACTEURS

Former aux bons gestes

Créer des modules de formation par acteur ou faire appel à un organisme de formation. Financer des sessions de formations lorsqu'elles ne sont pas légalement obligatoires.

Organisme de formation.
Public cible : Clubs et fédérations de sport. Professionnels du loisir. IRSS.

Encourager la création de groupes d'échanges

Mettre en lien les acteurs intersectoriels afin de favoriser la diffusion de bonnes pratiques. Proposer des salles et outils de communication.

Association Interfilière.
Public cible : Clubs et fédérations de sport. Professionnels du loisir. IRSS.

Réaliser un accompagnement individuel

Lancer un appel à projets auprès des clubs sportifs pour les accompagner sur une année et devenir club témoin.

Service technique.
Public cible : Club sportifs.

Encourager l'achat d'équipements durables

Identifier les sources de déchets pour chaque activité. Proposer des alternatives.

Service technique.
Public cible : Clubs et fédérations de sport. Professionnels du loisir. IRSS.

Éviter les flyers individuels

Centraliser sur le site internet de l'office du tourisme, remplacer par un affichage unique. Réduire le nombre de flyers à disposition et inciter les vacanciers à photographier

Office du tourisme. Acteurs du tourisme et loisirs.

EXEMPLE

Au sein des Communautés de Communes de l'île d'Oléron et du bassin de Marennes, l'office du tourisme anime le réseau « Nautisme Responsable Marennes-Oléron », réunissant les professionnels d'activités nautiques souhaitant réduire leur impact environnemental. Pour cela, ils s'engagent à respecter une charte de qualité, bénéficient de formations gratuites et participent à des temps d'échanges favorisant l'intelligence collective. Au sujet des déchets, la charte mentionne :

“ La structure s'engage à prendre en compte la réduction, le tri et le recyclage de ses déchets, et à sensibiliser les publics à ce sujet. ”

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

[Mon événement sportif zéro déchet](#), Zero Waste France, 2019.

[Guide de bonnes pratiques pour la mise en place du tri dans et autour des lieux sportifs](#), CITEO, 2024.

[Charte de qualité](#), Nautisme Responsable Marennes-Oléron, 2023.

[Plan d'actions Interfilière 2022-2025](#), Interfilière Tourisme Nouvelle-Aquitaine.



OBJECTIF 8 : ACCOMPAGNER LES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

ENJEUX

Réduire la production de déchets des établissement d'hébergements touristiques ainsi que celle de leur clientèle.

22 000

nuitées par jour en moyenne.

Royan Atlantique, 2019.

4,8M

de tonnes de déchets par an générés par les hébergements touristiques.

ADEME, 2021.

14%

de recyclage pour les hôtels sans restaurant (23% avec restaurants).

Take a waste, 2022.

CADRE RÈGLEMENTAIRE

L'arrêté du 29 décembre 2021 instaure de nouveaux critères pour le classement Atout France des établissements hôteliers. La formation du personnel aux pratiques écoresponsables est notamment obligatoire en matière de gestion de l'énergie, des déchets et de l'eau.

RECOMMANDATIONS

- Inciter les établissements à concevoir une enquête afin de collecter les retours des clients pour une meilleure adaptation.
- Rappeler les gains économiques qu'une démarche écoresponsable peut engendrer (économie à l'achat, nouveaux clients, etc.).

PLPDMA – action 9 : Accompagner au déploiement d'actions 3R (réparation, réemploi, réutilisation) de proximité

ETAPES CLÉS

ACTIONS

DÉTAILS

ACTEURS

Proposer des alternatives

Identifier les sources de production de déchets (mobilier, hygiène, restauration, etc.) Diffuser des alternatives.

Office du tourisme.
Fédération départementale de l'hôtellerie de Plein Air. Club Hôtelier Le Côte de Beauté

Inciter à la réflexion interne

Créer un guide pratique à suivre en interne : réalisation d'un diagnostic, pistes de réflexion, évaluation.

Proposer des moyens d'engagement

Faire connaître les moyens d'accompagnements : EcoLabel européen, Fonds Tourisme Durable, Charte tourisme durable de Royan Atlantique.

Office du tourisme.

Faire respecter l'obligation de tri

Fournir un bac à compost. Vérifier la présence de poubelles spécifiques pour le tri des déchets.

EXEMPLE

L'office de tourisme Royan Atlantique a mis en place une charte du Tourisme Durable qui offre aux hébergements touristiques la possibilité de s'engager dans une démarche respectueuse de l'environnement. Cette démarche gratuite propose un diagnostic puis un accompagnement dans différents domaines (eau, déchet, transport, etc.). Ces établissements sont valorisés par l'office du tourisme et des outils de valorisation, dont un logo, sont mis à leur disposition. Parmi ses signataires, la Maison d'Hôtes Léz'Arverl s'est notamment engagé à réduire son utilisation d'objets à usage unique et favoriser le réemploi et les filières courtes.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

EcoLabel ToolBox, ADEME.

Déchets – Nos écogestes pour votre hébergement, La Note touristique, 2023.

Charte du Tourisme Durable, Office du tourisme de Royan Atlantique.

Hébergeurs touristiques : Quelles actions mettre en place pour un tourisme durable ?, ADEME, 2021.

Vers le zéro déchet (ou presque) en camping !, Territoire zéro déchet zéro gaspillage, 2018.

INDICATEURS

Taux de réduction des déchets.

Taux de satisfaction des clients.



OBJECTIF 9 : ACCOMPAGNER LES PORTS DE PLAISANCE

ENJEUX

Réduire l'entrée de déchets directement en mer à travers l'implication des plaisanciers.

5

Ports de plaisance présents sur le territoire de la CARA.

[Nautisme Royan Atlantique](#)

CADRE RÈGLEMENTAIRE

Selon l'[article L541-2 du Code de l'Environnement](#), le port de plaisance qui collecte les déchets des navires devient responsable de leur élimination ou valorisation finale.

La [directive 2019/883 relative aux installations de réception portuaires pour le dépôt des déchets des navires](#) et sa transposition impose la mise à disposition d'installations adaptées pour recevoir les déchets et leur utilisation obligatoire par les usagers.

RECOMMANDATIONS

Diffuser les bonnes pratiques. Pistes de réflexion :

- Privilégier des bidons remplissable pour consommer l'eau du robinet ;
- Préférer des sacs en tissus, une vaisselle lourde, etc. pour éviter les envols des objets trop légers ;
- Acheter des produits grands formats pour limiter les emballages ;
- Ramasser les déchets en mer ;
- Assurer le tri à bord.

ETAPES CLÉS

ACTIONS

DÉTAILS

ACTEURS

Sensibiliser les plaisanciers à la réduction

Encourager la participation à l'opération « Je navigue, je trie » de Gestes Propres ou réaliser des opérations de sensibilisation. Concevoir des affiches.

Gestes Propres. Echo-Mer. Capitainerie. Syndicat mixte portuaire estuaire Royan Océan La Palmyre.

Faciliter le ramassage en mer et le retour au port

Distribuer des bacs à composts et contenants fermés à amener à bord. Installer des points de collecte accessibles au port.

Gestes Propres. Capitainerie. Syndicat mixte portuaire estuaire Royan Océan La Palmyre.

Organiser des événements de ramassage au port

Proposer aux plaisanciers des journées de ramassage de déchets de surface au port depuis leur bateau.

Assurer le matériel et la collecte.

Capitainerie. Association des Plaisanciers de Royan.

EXEMPLE

Le port de plaisance de Royan (1000 places) est adhérent de l'A.P.P.A., l'Association des Ports de Plaisance de l'Atlantique. L'association accompagne les gestionnaires de ports de plaisance et a notamment mis en place une [Charte de bonne gestion environnementale](#). Cette dernière stipule "Le Port s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer en permanence la propreté du plan d'eau (macro déchets, hydrocarbures, etc.)" ainsi qu'à "mettre en place une politique de réduction à la source des pollutions". Depuis 2018, la "Démarche Environnementale Atlantique" agit pour la sensibilisation et la valorisation des déchets issus des activités nautiques.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Vidéo. [Tuto Je Navigue Je Trie 2018](#), Gestes Propres, 2018.

Vidéo. [Conseil écogestes #4 J'utilise les bornes de tri pour vider mes déchets](#), APRIL Marine, 2022.

Labels :

- [Pavillon bleu](#)
- [Je navigue..je trie](#)
- [Ports propres](#)

INDICATEURS

Nombre de ports de plaisance participants à l'opération « Je navigue, je trie ».

Nombre de plaisanciers sensibilisés.



OBJECTIF 10 : IMPLIQUER LES ACTEURS À COLLECTER LES DÉCHETS LORS DE LEUR ACTIVITÉ

ENJEUX

Engager les adhérents aux sports de pleine nature à collecter les déchets rencontrés, promouvant une pratique plus responsable.

20 000 chasseurs disposent d'une licence en Charente-Maritime.

Préfet de la Charente-Maritime, 2024.

46 prestataires d'activités nautiques présents sur le territoire de la CARA.

Royaume Atlantique, 2024.

CADRE RÈGLEMENTAIRE

Entré en vigueur le 15 février 2023, le [règlement \(UE\) 2021/57](#) interdit l'utilisation et le port de cartouches de chasse chargées avec de la grenaille de plomb en zones humides ainsi qu'à moins de 100 mètres de celles-ci .

RECOMMANDATIONS

- Diffuser les bonnes pratiques comme le fait qu'un déchet présent dans l'environnement depuis de nombreuses années peut être fusionné à l'écosystème, il faut alors le laisser. Le retirer pourrait causer davantage de dommage.
- Veiller à ne pas monter sur les dunes et ne pas organiser de ramassages entre mi-mars et fin août pour préserver les zones de nidification du gravelot à collier interrompu.
- S'appuyer sur le dispositif national BIODIV'sports pour une pratique sportive respectueuse de la biodiversité.
- Mettre à disposition le matériel de ramassage de déchets (pinces, sacs poubelles, gants, etc.).

INDICATEURS

Nombre de collectes de déchets effectuées par des associations et clubs sportifs.

Nombre de cartouches retrouvées dans l'environnement.

ETAPES CLÉS

ACTIONS

DÉTAILS

ACTEURS

S'assurer du bon ramassage des cartouches par les chasseurs

Sensibiliser à l'impact des déchets issus de l'activité de la chasse et inciter au ramassage de leurs déchets et ceux des autres. Contacter la fédération pour encourager le partage de bonnes pratiques.

Fédération Départementale des Chasseurs de Charente-Maritime.

Impliquer les clubs d'activités nautiques dans le nettoyage volontaire

Inciter les clubs d'activités nautiques à sensibiliser leurs adhérents à l'impact de leurs déchets et à leur proposer des collectes de déchets dans le cadre et autour de leur activité. Ex. les initiatives océaniques de Surfrider.

Nautisme Royan Atlantique.
Associations et clubs sportifs.

EXEMPLE

A l'occasion d'évènements, le club de plongée Roc plongée Royan organise avec ses adhérents des temps de ramassages sous-marins des déchets. La mairie de Saint-Palais-sur-Mer peut également faire appel à l'association sportive pour récupérer des objets signalés (vélo, etc.).

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

[Initiatives Océanes](#), Surfrider Fondation Europe.

[Laber Nautisme Responsable](#)

[Biodiv'sports](#)

[Guide du nettoyage raisonné des plages](#), LPO, 2022.



OBJECTIF 11 : RENFORCER LE RÔLE DE RELAI POUR LA SENSIBILISATION DES USAGERS

ENJEUX

Diffuser l'information et les bons gestes permettant de sensibiliser un grand nombre de personnes présentes temporairement ou non sur le territoire.

X2,5 multiplication de la population du pays royanais en "très haute saison"
Royan Atlantique, 2019.

RECOMMANDATIONS

- Former les professionnels à responsabiliser les publics sans blâmer ou rejeter la faute.
- Mobiliser le matériel de l'office du tourisme Royan Atlantique (déchet et achat durable) proposant des pistes pour la réduction et le réemploi.
- Développer la démarche Biodiv'sport sur le territoire.
- Faire connaître l'application mobile ICAQ afin d'obtenir des données sur les oiseaux marins échoués et adopter des mesures adaptées pour mitiger leurs causes.
- Pistes de réflexion des animations : création d'objet réutilisables (tawashi, etc.), art avec des déchets collectés, quizz des éco-gestes, etc.

INDICATEURS

- Nombre d'interventions réalisées
Nombre de professionnels formés
Nombre d'animations réalisées par les professionnels
Nombre de zones de dons recensées sur le territoire

ETAPES CLÉS

ACTIONS	DÉTAILS	ACTEURS
Proposer des affichages	Designer des affiches adaptées aux divers acteurs : les ERP, les hébergements touristiques, les clubs de sports, etc. Diffuser par mail et via l'office du tourisme.	Service communication. Office du tourisme.
Former les professionnels à devenir un relai	Organiser des interventions où indiquer les informations à transmettre pour accompagner les clients vers l'adoption de bons gestes.	Service technique. Ambassadeurs de la prévention et du tri. Office du tourisme. Organisme de formation.
Inciter à participer à l'éducation environnementale	Proposer des exemples d'animation. Demander de tenir un discours de prévention avant les activités.	Service technique. Office du tourisme.
Proposer une zone de dons	Inciter à créer une zone de dons où déposer les denrées non périssables ou matériel en bon état pour les prochains vacanciers.	Service technique.

EXEMPLE

L'office du tourisme d'Anglet a créé une charte des éco-gestes à destination des vacanciers intitulée "en vacances aussi j'agis pour la planète". Celle-ci se retrouve sous la forme d'affiche et est complétée par un article sur le blog de Anglet Tourisme. Elle propose également un quizz pour auto-évaluer son engagement .

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

- En vacances aussi j'agis pour la planète, Anglet tourisme.
Sensibiliser pour engager, Union nationale des CPIE, 2014.
Des boîtes à don dans les campings du littoral vendéen, Zero Waste France, 2017.

ALIMENTATION ET ÉVÈNEMENTIEL

Entre le gaspillage alimentaire et l'essor de la vente à emporter, les secteurs de l'alimentation et de l'évènementiel sont à l'origine d'un grand nombre de déchets. 74% des usagers des plages de la CARA observent fréquemment ou très fréquemment des emballages alimentaires. Repenser le cycle des déchets de ces activités peut s'avérer être une source d'attraction de la clientèle. 68% des répondants à l'enquête affirment réduire leur production de déchets (achats en vrac, utilisation de couverts et contenants réutilisables, etc.).

- Enquête de perception, 2024.

Axe 1 : Favoriser le réutilisable sur le territoire

Objectif 12 : Renforcer la réutilisation des contenants réutilisables

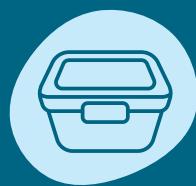
Objectif 13 : Développer un système de consigne réutilisable

Axe 2 : Encourager à de meilleures pratiques

Objectif 14 : Encourager l'organisation d'évènements durables

Objectif 15 : Accompagner l'adoption de bonnes pratiques

Objectif 16 : Valoriser les démarches éco-responsables



OBJECTIF 12 : RENFORCER L'UTILISATION DES CONTENANTS RÉUTILISABLES

ENJEUX

Réduire les déchets liés aux emballages et au gaspillage.

56%

Des restaurants des grandes chaînes de fastfood servent les repas sur place dans du jetable.
FNE, Les Amis de la Terre France, No Plastic In My Sea, Surfrider Foundation, Zero Waste France, 2024.

63%

des Français achètent des produits en vrac dont 21% chaque semaine.
OpinionWay, 2022.

2/3

d'emballages en moins sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement du vrac.
ADEME, 2021.

CADRE RÈGLEMENTAIRE

Loi AGEC :

- L'article 41 oblige les commerçants à accepter les contenants des consommateurs pour la vente en vrac et au détail.
- L'article 42 prévoit une réduction tarifaire pour les boissons servies dans un contenant apporté par le client (montant à la discrétion de l'établissement).
- L'article 77 oblige d'afficher la possibilité de demander de l'eau du robinet gratuite.
- Depuis le 1er janvier 2023, la France interdit la vaisselle jetable pour la restauration sur place.

L'article 23 de la Loi Climat et Résilience fixe l'objectif de dédier 20% de la surface des commerces de vente de plus de 400 m² à la vente de produits présentés sans emballage primaire au 1er janvier 2030.

RECOMMANDATIONS

- Anticiper des répercussions sur le prix de vente (subventions aux commerces ou aux clients, etc.).
- Envisager un système de fidélisation afin d'inciter à la réutilisation. Ex. des réductions pour les clients qui apportent leurs propres récipients alimentaires.
- Réduire la pollution générée par la production de totes bags : fabrication locale, matière recyclée, mise à disposition de cartons et cageotte, communiquer sur leur réutilisation.
- Se renseigner auprès de la CARA qui prévoit de distribuer des filets de courses réutilisables.
- Rappeler que le vrac n'est pas limité à l'alimentaire (produits d'hygiène, ménagers, etc.).

INDICATEURS

Nombre de commerçants proposant du vrac

Nombre de commerçants affichant l'acceptation des contenants réutilisables

PLPDMA – action 9 : Accompagner au déploiement d'actions 3R (réparation, réemploi, réutilisation) de proximité

ETAPES CLÉS

ACTIONS	DÉTAILS	ACTEURS
Inciter à l'adoption du vrac	Financer l'achat de sacs en coton réutilisables (afin d'éviter le papier craft à usage unique). Faire connaître des distributeurs. Interdire la distribution gratuite de plastiques à usage unique par décret.	Service technique. Conseil municipal. CARA. Association des commerçants. Réseau Vrac & réemploi.
Amener les commerçants à promouvoir la pratique	Encourager le signalement de l'acceptation des contenants réutilisables. Suggérer de le proposer automatiquement afin de normaliser le geste auprès des consommateurs.	Ambassadeurs de la prévention et du tri. Service technique. Association des commerçants. Réseau Vrac & Réemploi.
Rappeler les obligations de la Loi AGEC	Faire des fiches à destination des acteurs (commerçants alimentaires, marchés, etc.) et du grand public (cf. objectif 21). Renforcer les contrôles et l'inspection sur les marchés.	Chambre de commerce et de l'industrie en Charente-Maritime. Association des commerçants.

EXEMPLE

Ô Gramm'Près est une épicerie de vrac basée à Saint-Sulpice-de-Royan. A l'occasion du mois du vrac, en mars, le commerce avait lancé une opération de réduction. Ainsi, la clientèle disposait de 5% de remise sur l'ensemble des produits vendus en vrac et 5% supplémentaires pour l'utilisation de contenants personnels.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Panorama et évaluation environnementale du vrac en France, ADEME, 2021.

Le marché du vrac : quelles opportunités pour les acteurs économiques ? Réseau Vrac, 2022.

Stickers Ici sacs à vrac & boîtes propres acceptés, Zero Waste France.



OBJECTIF 13 : DÉVELOPPER UN SYSTÈME DE CONSIGNE RÉUTILISABLE

ENJEUX

Substituer l'utilisation d'emballages à usage unique et ainsi diminuer le nombre d'emballages à recycler ou incinérer.

10%

d'emballages réemployés à l'horizon 2027 est l'objectif fixé par la loi AGEC.
Loi AGEC, 2021.

92%

des Français se déclarent favorables à la réintroduction de la consigne pour les boissons.
IPSOS, 2023.

RECOMMANDATIONS

- Instaurer une récupération de la consigne en argent comptant et non en bon d'achat.
- Penser le format des contenants afin de favoriser leur praticité (propriété du matériel : adéquat au lavage, pas trop lourd, etc.).
- Améliorer la performance environnementale du dispositif en envisageant : les distances et modes de transport, le nombre de réutilisations, la performance du lavage, les matériaux utilisés et leur procédé de fabrication, etc.
- S'engager dans une démarche sociale en faisant appel à des structures de réinsertion.

La **consigne** est un montant forfaitaire additionnel lors de l'achat d'un produit emballé et récupéré lorsque l'emballage est restitué pour permettre leur réutilisation (lavage et re-remplissage du récipient).

PLPDMA – action 9 : Accompagner au déploiement d'actions 3R (réparation, réemploi, réutilisation) de proximité

ETAPES CLÉS

ACTIVITÉS

Proposer un système mutualisé de consignes

Soutenir l'achat de parcs de contenants

Ouvrir un centre de lavage des contenants réutilisables

DÉTAILS

Définir le projet : coût, organisation et responsabilité. Organiser une réunion explicative. Contracter des engagements avec les commerçants volontaires.

Définir et valider les gammes standards d'emballages.

Identifier des lieux de récupération accessibles. Envisager la logistique de transports. Financer les coûts : location, charges, machine à laver.

ACTEURS

Service technique.
Chambre de commerce et de l'industrie en Charente-Maritime.
Association de commerçants.

Service approvisionnement.
Association de commerçants.

Service technique.
Association de commerçants.
Structures de réinsertion.

EXEMPLE

Depuis 2019, l'association Les Retournées œuvre pour un retour des consignes sur le territoire bayonnais. Pour cela, l'association propose des consignes en verre aux producteurs mais également aux consommateurs et commerçants. L'association met à disposition des commerçants (traiteurs, charcutiers, poissonniers, etc.) des boîtes-repas et assure leur lavage moyennant un abonnement mensuel.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Vidéo. Pourquoi consigner ses bouteilles en verre?, Fondation pour la Nature et l'Homme, 2015.
Constituer un stock de vaisselle réutilisable à prêter : le modèle Ouikit, Zero Waste France, 2018.
Le réemploi : comment ça marche quand on est restaurateur partenaire ?, Les retournées, 2024.



OBJECTIF 14 : ENCOURAGER L'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS DURABLES

ENJEUX

Sensibiliser les participants lors des événements en donnant une visibilité à la démarche zéro déchet et ses alternatives.

3000

dates d'animations programmées en 2019.
[Royan Atlantique](#), 2019.

2.5T

de déchets produits en moyenne lors d'un évènement de 5000 personnes.
[ADEME](#), 2017.

CADRE RÈGLEMENTAIRE

Depuis le 1er janvier 2023, la vaisselle jetable est interdite dans les lieux de restauration permettant de manger sur place. Cet article de la loi AGEC s'adresse également au secteur de l'évènementiel.

L'[arrêté préfectoral 17-1225](#) interdit les lâchers de ballons et de lanternes volantes sur le territoire de la Charente-Maritime.

PLPDMA – action 5 : Accompagner les manifestations vers le zéro déchet et l'écoresponsabilité

ETAPES CLÉS

ACTIONS

DÉTAILS

ACTEURS

Encadrer l'organisation

Intégrer des clauses dans les demandes d'autorisation d'occupation de l'espace public.

Service évènementiel.

Elaborer une charte éco-exemplaire

Mentionner des solutions alternatives au tout jetable. Proposer un label.

Service évènementiel.

Favoriser la mutualisation de matériel évènementiel

Acheter et mettre à disposition du matériel réemployable. Evaluer la quantité de vaisselle à acquérir. Déterminer un lieu de stockage. Etablir les responsabilités de gestion du matériel dont la récupération et le lavage. Anticiper les achats annexes : caisses de transport, lave-vaisselle. Concevoir les logos à apposer.

Service évènementiel. Service approvisionnement.

Repenser les systèmes de communication

Limiter la distribution de goodies et flyers. Sensibiliser et informer sur la démarche 0 déchet (principe de la consigne) et les gestes de tri. Permettre l'apport de gourdes sur site.

Service évènementiel.

EXEMPLE

Le festival « le Cabaret Vert » qui a lieu à Charleville-Mézières a développé une [charte des engagements](#). Celle-ci inclut un volet « réutiliser, réduire et recycler les déchets » qui a permis de réduire de 3,45 % des tonnages de déchets entre 2022 et 2019 malgré une hausse de la fréquentation de 23 %. Son objectif est de mettre fin aux plastiques à usage unique sur le festival d'ici 2025. A cette fin, le festival insiste sur ses choix d'approvisionnement ; 30 racks ont été conçus afin de stocker et transporter les plots de barrières de chantier utilisés sur le festival, réduisant ainsi l'utilisation de film plastique.

INDICATEURS

Nombre de structures porteuses d'évènements signataires de la Charte.

Nombre d'évènements ayant eu recours au système de matériel commun.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

[Drastic on plastic](#).

[Guide pour les festivals zéro plastique](#), Drastic on plastic, 2020.

[Événementiel Zero Waste Suivi de la production de déchets](#), Zero Watse France, 2018.

[Mon événement Zero Waste](#), Zero Waste France, 2018.

[Économie circulaire et événementiel : une mutation nécessaire pour le secteur](#), Institut National de l'économie circulaire, 2020.

[Charte d'engagement pour l'organisation de manifestation éco-responsable](#), Thonon-le-Bains, 2023.

[Engager son territoire dans une démarche zéro déchet plastique](#), ARBE, 2021, p. 54-59.

[Guide des Eco-événements](#), Syndicat Centre Hérault, 2021.

[Agissons ensemble pour réduire les déchets marins](#), RAMOGE, 2021, p. 37-38, 43-44.

Vidéo. [Tuto éco-événement\] Le réemploi et la mutualisation](#), Reeve, 2016.

[Manifestation zéro déchet zéro plastique](#), COFEES, 2021.



OBJECTIF 15 : ACCOMPAGNER L'ADOPTION DE BONNES PRATIQUES

ENJEUX

Accompagner les commerçants à réduire leur production de déchets et proposer des alternatives aux produits jetables à leurs clients.

65%

des personnes interrogées affirment choisir de préférence des produits avec moins d'emballages.

FNE, Les Amis de la Terre France, No Plastic In My Sea, Surfrider Foundation, Zero Waste France, 2024.

19%

des déchets trouvés sur les plages du PNME GMP sont des plastiques à usage unique

PNM EGMP, 2020.

366

restaurants présents sur le territoire de la CARA.

Royan Atlantique, 2019.

CADRE RÈGLEMENTAIRE

La loi AGEC prévoit :

- L'article 41 fige l'obligation d'accepter les contenants des consommateurs pour la vente en vrac et au détail.
- L'article 42 prévoit une réduction tarifaire pour les boissons servies dans un contenant réutilisable apporté par le client (montant à la discrétion de l'établissement).
- L'article 77 oblige les établissements de restauration à indiquer la possibilité pour les consommateurs de demander de l'eau potable gratuite.

RECOMMANDATIONS

- Stipuler certaines demandes au sein des clauses dans le cadre des autorisations d'occupation du domaine public.
- Encourager l'équipement des terrasses avec du mobilier en bois et matériaux recyclés durables.

INDICATEURS

Nombre de commerçants respectant les obligations de la loi AGEC.

Nombre d'établissements appliquant les préconisations des cendriers et poubelles.

PLPDMA – action 9 : Accompagner au déploiement d'actions 3R (réparation, réemploi, réutilisation) de proximité

ETAPES CLÉS

ACTIONS	DÉTAILS	ACTEURS
Lancer un appel à projets	Selectionner des commerces "témoins" afin de diffuser des bonnes pratiques et alternatives aux autres commerçants (ex. ateliers découvertes, portes ouvertes et cafés conseils).	Service technique. Association de commerçants.
Communiquer des moyens de réduire les déchets	Lister et diffuser des premiers gestes accessibles selon chaque acteur (ex. proposer par défaut de l'eau en carafe, etc.). Organiser des réunions de diffusion des bonnes pratiques.	Service communication. Service technique. Chambre de commerce et de l'industrie en Charente-Maritime Association de commerçants.
Encourager un approvisionnement durable	Identifier les objets sources de déchets pour chaque activité. Proposer des alternatives. Identifier des acteurs locaux afin de limiter le transport et le conditionnement. Intégrer des obligations précises au cahier des charges de la concession.	Service technique.
Inciter à lutter contre le gaspillage alimentaire	Rappeler le besoin d'anticiper les dates d'expiration. Proposer des alternatives : option "petite faim" adaptée à l'appétit, dons aux associations, application anti-gaspi.	Service technique.
Inciter à l'équipement des terrasses pour éviter les envols	Demander l'installation de cendriers fermés et de poubelles visibles et fermées. Intégrer une clause au cahier des charges.	Service technique.

EXEMPLE

La Ville du Havre et les restaurateurs du front de mer ont signé des conventions pour la mise en place de mesures en faveur du développement durable. A minima quatre engagements parmi les onze proposés doivent être appliqués afin de recevoir la distinction « Plage durable, restaurateur engagé » sous forme de stickers à afficher. Des mesures portent sur la réduction des déchets comme la lutte contre le gaspillage alimentaire. La ville constate l'adoption d'autres bonnes pratiques dont « la suppression progressive des emballages individuels pour les sauces » ou encore « l'achat d'une trancheuse pour supprimer les emballages plastiques de la charcuterie ».

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Mon commerçant 0 déchet : 12 actions, Zero Waste France, 2020.

32



OBJECTIF 16 : VALORISER LES DÉMARCHES ÉCO-RESPONSABLES



ENJEUX

Encourager les acteurs éco-responsables à travers une visibilité accrue auprès des consommateurs.

PLPDMA – action 8 : Recenser et mettre en lumière les acteurs des 3R (réparation, réemploi, réutilisation) et favoriser l'émergence de nouveaux acteurs

RECOMMANDATIONS

- Définir différents paliers au label afin de le rendre accessible à davantage d'acteurs et susciter l'envie de s'améliorer.
- Ne pas limiter aux notions de déchets.
- Implanter ce label sur l'ensemble du territoire de la CARA afin de fédérer les commerçants et uniformiser la communication auprès du public.

INDICATEURS

Nombre d'acteurs signataires de la charte.

Nombre d'acteurs labellisés.

ACTIONS	DÉTAILS	ACTEURS
Développer une charte et un label "acteurs éco-responsables"	Rédiger une charte d'engagement volontaire en concertation avec les acteurs concernés et définir les critères d'éligibilité. Mettre en place un label pour les valoriser.	Service de communication. Office du tourisme. Zéro Déchet Pays Royannais.
Communiquer	Cartographier les acteurs engagés dans une démarche durable et les promouvoir via les supports de communication de la collectivité ou de l'office de tourisme.	Service de communication. Office du tourisme.
Créer des synergies entre les acteurs engagés	Organiser un parcours des acteurs responsables à promouvoir via les offices de tourisme. Encourager les acteurs engagés à promouvoir mutuellement leurs commerces, en proposant des bons de réduction par exemple.	Service de communication. Office du tourisme.

EXEMPLE

Depuis 2019, la Communauté de Communes d'Oléron a mis en place un label « acteurs éco-responsables de l'île d'Oléron » avec un cahier des charges précis (67 actions) permettant un système de labélisation par palier. Il est accessible à tout type d'acteur économique présent sur le territoire. En adhérant, les membres disposent également d'un accompagnement personnalisé. Un volet est dédié à l'économie circulaire avec 16 actions.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Label « acteurs éco-responsables de l'île d'Oléron », CDC Oléron.

Charte des commerçant·es et artisan·es engagé·es pour la transition écologique, Chambéry.

Agissons ensemble pour réduire les déchets marins, RAMOGE, 2021, p. 41-42.

SECTEURS PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Les secteurs économiques primaires et secondaires sont des acteurs majeurs de la transition écologique. Pour les inciter à aller au-delà des lois environnementales qui s'imposent à eux, les collectivités peuvent investir dans leur accompagnement individuel (sensibilisation, diagnostic et rédaction d'un plan d'action, etc.) ou dans l'aménagement du territoire et des infrastructures. 74% des usagers des plages de la CARA considèrent qu'accompagner, voir contraindre (68%), le secteur privé vers une réduction des déchets produits serait très efficace pour lutter contre les déchets marins.

La pêche et l'aquaculture sont fortement développés en Charente-Maritime. Le département est d'ailleurs le premier producteur ostréicole de France et représente 44,1 % de la production nationale. Les pertes de matériels engendrent la présence de déchets sur les plages. 57% des usagers des plages de la CARA observent fréquemment ou très fréquemment du matériel d'aquaculture et 65% pour le matériel de pêche.

- Agreste, 2022.

- Enquête de perception, 2024.

Axe 1 : Réduire la production de déchets

Objectif 17 : Soutenir les ressourceries et les réparations

Objectif 18 : Accompagner le secteur secondaire vers la réduction des déchets

Axe 2 : Réduire l'impact des déchets

Objectif 19 : Accompagner la filière aquacole

Objectif 20 : Accompagner la filière pêche



OBJECTIF 17 : SOUTENIR LES RESSOURCERIES ET LES RÉPARATIONS

ENJEUX

Permettre le prolongement de la durée de vie des produits à travers la réparation ou la seconde main.

10 440 T

d'encombrants collectés par les recycleries et ressourceries ont été valorisés par le réemploi ou le recyclage (soit 87%) en Nouvelle Aquitaine en 2022.

ReNAITRe, 2023.

PLPDMA – action 4 : Faire d'un déchet une ressource : accompagner les démarches d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT) sur le territoire

PLPDMA – action 9 : Accompagner au déploiement d'actions 3R (réparation, réemploi, réutilisation) de proximité

ETAPES CLÉS

ACTIONS	DÉTAILS	ACTEURS
Accompagner la création de ressourceries	Subventionner les établissements. Mettre à disposition des locaux. Proposer une aide à la réalisation de diagnostic et à la rédaction d'une stratégie. Participer aux réunions de partage d'expériences avec d'autres structures de Nouvelle Aquitaine.	Service technique. Réseau ReNAITRe. Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire.
Développer le don sur le territoire	Définir des zones de dons sur le territoire et envisager un acheminement vers les locaux. Créer un partenariat pour le don de matériels communaux non utilisés.	Service de collecte.
Encourager les ressourceries à organiser des ateliers	Proposer un soutien à l'organisation de l'évènement et/ou un lieu. Relayer l'information auprès de la population.	Service événementiel. Service communication.

RECOMMANDATIONS

- Permettre une stabilisation du modèle économique grâce à une rémunération sur le tonnage de déchets valorisé par le réemploi et donc des coûts de traitements évités à la collectivité.
- Promouvoir ces établissements (cf. objectif 28).

INDICATEURS

Nombre de ressourceries sur le territoire.

Nombre d'évènements organisés par ces structures.

LE PETIT +

Ces activités possèdent également une dimension sociale en générant des emplois ainsi qu'en rendant financièrement accessible l'achat de ces produits reconditionnés.

EXEMPLE

La ressourcerie Brad'Broc de Bourcefranc est une boutique solidaire tenue par l'association O.C.E.A.N. Elle propose à petit prix des objets et textiles issus d'apports volontaires de particuliers. Elle dispose également d'un conteneur dédié au sein de la déchetterie de Marennes-Hiers-Brouage afin de faciliter les dons.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Réseau National des ressourceries et recycleries

Réseau ReNAITRe (Réseau Nouvelle Aquitaine des Initiatives Territoriales du Réemploi)

La solution pour la prévention et la gestion de vos déchets : une ressourcerie sur votre territoire, ADEME & Association Régionale Ressourceries PACA, 2017.

Créer une Ressourcerie recyclerie sur son territoire, Association Régionale des Ressourceries PACA.

Formation "Créer une Recyclerie", ADEME.

Observatoire 2023, Réseau ReNAITRe, 2024.



OBJECTIF 18 : ACCOMPAGNER LE SECTEUR SECONDAIRE VERS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

ENJEUX

Repenser le cycle de production de déchets, depuis l'approvisionnement à la gestion des stocks.

20% des déchets plastiques du secteur du BTP sont recyclés.
ADEME, 2023.

633 000 T de déchets alimentaires ont été produits par le secteur de la distribution en France en 2021.
Eurostat, 2023.

CADRE RÈGLEMENTAIRE

L'[article 77](#) de la loi AGEC interdit le conditionnement en plastique des fruits et légumes frais inférieurs à 1,5 kg depuis le 1er janvier 2022. Le [Décret n° 2023-478](#) exempte 29 fruits ou légumes de cette interdiction.

La [loi n°2016-138](#) relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire impose aux magasins alimentaires de plus de 400m² de proposer une convention de don à des associations pour la reprise de leurs invendus alimentaires encore consommables. Elle interdit de rendre impropre à la consommation des invendus encore consommables.

2022 - REP Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB)

2025 - REP Déchets Emballages Industriels et Commerciaux (DEIC)

PLPDMA – Action 3 : Sensibiliser et former les professionnels à la réduction des déchets

ETAPES CLÉS

ACTIONS	DÉTAILS	ACTEURS
Aider à la réalisation d'un plan de réduction de déchets	Accompagner le diagnostic, la rédaction et mise en place. Proposer des alternatives. Encourager à faire appel à des auditeurs externes.	Service technique. Chambre de commerce et de l'industrie en Charente-Maritime. Entreprises du territoire.
Sensibiliser les groupes industriels	Organiser des formations. Diffuser des outils de sensibilisation auprès des pôles RSE des entreprises pour favoriser l'intégration des enjeux dans les politiques.	Service technique. Service économique. Chambre de commerce et de l'industrie en Charente-Maritime. Entreprises du territoire.
Accompagner les entreprises de BTP du territoire	Identifier et diffuser les bonnes pratiques. Former un réseau de partage d'outils et machines et de dons de matériaux non utilisés. Assurer la présence de poubelles sur les chantiers et le nettoyage de la voirie. Simplifier les démarches administratives pour le stockage et la réutilisation.	Service technique. Entreprises BTP du territoire.
Inciter à l'arrêt de la destruction des invendus	Proposer des alternatives : dons aux associations, application anti-gaspi. Faciliter le don (proposer la récupération et la redistribution).	Service technique.

RECOMMANDATIONS

- Encourager des choix d'approvisionnement responsables.
- Favoriser les échanges de bonnes pratiques et retours d'expériences.

EXEMPLE

Lancée en 2022, l'[application mobile Cycle Zéro](#) permet de réduire les déchets de chantier en facilitant le réemploi et le don des matériaux. Les professionnels peuvent référencer leurs dons et les particuliers intéressés les réservent et viennent les récupérer sur place gratuitement.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

[Défi rien de neuf](#), Zero Waste France, 2020.

[Rien de neuf](#).

[Comment sensibiliser à l'environnement 2](#), Civitime, 2023.

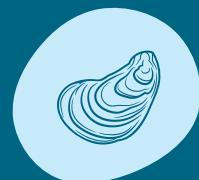
[No Impact Week](#).

INDICATEURS

Nombre d'entreprises disposant d'un plan de réduction de déchets.

Nombre de distributeurs disposant d'un moyen de lutte contre le gaspillage alimentaire.

OBJECTIF 19 : ACCOMPAGNER LA FILIÈRE AQUACOLE



ENJEUX

Eviter les pertes du matériel aquacole dans le milieu marin.

150 130

Coupelles perdues sur une année par 33 entreprises à l'échelle du PNM EGMP.

Etat des lieux des pratiques et pertes de matériel en conchyliculture

734

entreprises conchyliocoles recensées en Charente Maritime en 2017.
Agreste, 2019.

33%

des déchets proviennent des activités de pêche et aquaculture à l'échelle du PNM EGMP, jusqu'à 70% sur certaines plages.
CEDRE, 2023.

CADRE RÈGLEMENTAIRE

L'article L. 541-10-1 (22°) du code de l'environnement inclut l'équipement aquacole dans la REP "engin de pêche" qui prendra effet au 1er janvier 2025.

RECOMMANDATIONS

- Prévoir un soutien opérationnel ou financier pour les petits producteurs, soumis à davantage de difficultés (critères à définir).
- Adopter le principe de précaution vis-à-vis du matériel biosourcé dans l'attente des résultats des études sur l'impact de ces matériaux sur le milieu marin. La revalorisation de ces déchets ne peut pas être une solution à part entière, et l'évitement des pertes ainsi que la réduction à la source doivent être privilégiés.
- Pistes de bonnes pratiques : conditions de stockage au sol (à l'abri du soleil) et de transport à bord comme à terre (bien attaché).
- Diffuser le module pédagogique sur les déchets marins réalisé dans le cadre du projet IDEMAR.

INDICATEURS

Nombre de signataires de la charte.

Nombre de réunions de sensibilisation animées.

PLPDMA – Action 3 : Sensibiliser et former les professionnels à la réduction des déchets

ETAPES CLÉS

ACTIONS

DÉTAILS

ACTEURS

Elaborer une charte

Co-construire une charte des bonnes pratiques avec les parties prenantes concernées. Diffuser la charte et engager les aquaculteurs.

Service technique.
PNM EGMP. Coopération Maritime. CRC 17. Groupe d'Action Locale Pêche Aquaculture.

Adapter le cahier des charges des concessions conchyliocoles

Rendre obligatoire le nettoyage des friches et la collecte régulière des pertes. Contrôler l'exécution des obligations de nettoyage et collecte.

Service technique.
PNM EGMP. CRC 17. Groupe d'Action Locale Pêche Aquaculture.

Sensibiliser les aquaculteurs sur la perte

Proposer des temps d'échanges collectifs pour discuter des impacts et des solutions. Favoriser le dialogue et l'intelligence collective. Éduquer les futurs exploitants

Service technique.
PNM EGMP. CRC 17. Groupe d'Action Locale Pêche Aquaculture.



© LPO France ©Jean-Pierre Guéret - LPO France

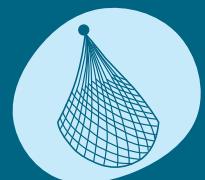
EXEMPLE

Le Projet NETCONCH, porté par le CRC17, le PNM EGMP ainsi que Conseil départemental de Charente-Maritime, réalise le nettoyage de friches ostréicoles afin de réduire leurs pertes en mer. Le projet rassemble les acteurs du Parc afin d'imaginer des actions de restauration de la qualité environnementale du milieu marin.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

La réduction de l'impact sur l'environnement des plastiques utilisés dans la filière pêche & aquaculture, FranceAgriMer, 2020.

Accompagnement à la préparation d'une filière nationale volontaire et pérenne de gestion des engins de pêche usagés, Coopération Maritime, 2021.



OBJECTIF 20 : ACCOMPAGNER LA FILIÈRE PÊCHE

ENJEUX

Inciter les professionnels de la pêche à réduire et collecter les déchets générés par leur activité.

10%

des déchets marins proviennent de la pêche soit 500 000 à 1 million de tonnes chaque année dans le monde.

[WWF, 2020.](#)

33%

des déchets proviennent des activités de pêche et aquaculture à l'échelle du PNM EGMP.

[CEDRE, 2023.](#)

CADRE RÈGLEMENTAIRE

L'article 48 de la [réglementation européenne 1224/2009](#) établit l'obligation pour les pêcheurs de disposer de moyens pour la récupération de leurs engins perdus ou de signaler leur perte dans les 24 heures lorsque la récupération n'est pas possible.

L'[arrêté du 11 août 2022](#) instaure le dépôt à terre des déchets pêchés "passivement", à savoir collectés dans des filets au cours d'opérations de pêche. Leur volume et poids doit être transmis au Ministère par les autorités portuaires.

L'[article L541-10-1](#) de la loi AGEC prévoit la création d'une REP Engins de Pêches Usagers (EPU) dès le 1er janvier 2025.

RECOMMANDATIONS

- Suivre les avancées du projet Interreg TREASURE (2023-2026) pour lequel le CEDRE travaille sur la réduction des déchets dans les ports en identifiant les bonnes pratiques et les équipements existants et en développant des ressources (formations, guides opérationnels, outils de sensibilisation).
- Suivre les avancées du projet LIFE EMM dont une partie vise à réduire la mortalité des espèces marines par la pêche fantôme.
- Veiller à ne pas réintroduire de polluants persistants dans l'environnement à travers la revalorisation.
- Pistes de réflexions des bonnes pratiques à bord : privilégier le réutilisable, conserver les déchets dans un contenant fermé pour éviter les envols, etc.

INDICATEURS

Nombre d'affiches dans les ports.

Nombre de points de collecte des déchets de la pêche.

ETAPES CLÉS

ACTIONS

DÉTAILS

ACTEURS

Sensibiliser sur les bons gestes à bord

Proposer un guide des bonnes pratiques aux pêcheurs professionnels et de l'affichage dans les ports. Rappeler les obligations de récupération et signalement des engins abandonnés. Diffuser l'application "Fish & Click".

Service technique. Coopération maritime. Capitainerie.

Favoriser la pêche passive aux déchets

Inciter à la récupération des filets fantômes localisés. Faire connaître les points de collecte des déchets dans les ports et les obligations.

Ambassadeurs de la prévention et du tri. Capitainerie.

Accompagner la filière REP engins de pêche

Mettre à disposition des lieux de stockage des EPU et permettre une mutualisation des collectes. Cartographier et faire connaître les points de collectes. Diffuser les bonnes pratiques pour le stockage temporaire et le tri des déchets sur les exploitations.

Service de collecte. Capitainerie.



©Adèle Pottier - LPO France

EXEMPLE

Le projet IDéMar (2019-2021), coordonné par la LPO, a formulé des solutions de gestion des déchets produits et pêchés, en collaboration avec le CDPMEM 17, sous forme de [fiches techniques](#) à destination des acteurs de la pêche professionnelle. Ces fiches synthétiques regroupent les informations essentielles pour mettre en œuvre des solutions à bord comme à quai ou auprès d'acteurs tiers.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

[Pêcheurs engagés contre les déchets](#), Parc naturel marin Estuaires picards et de la mer d'Opale.

[Repêchons les océans](#)

[Projet Interreg TREASURE](#)

[Stop aux engins fantômes](#), WWF, 2022.

[RECYPECH](#), Coopération maritime, 2021.

[Solutions pour la pêche professionnelle](#), Projet IDEMAR.

LES PARTICULIERS

35% des usagers des plages de la CARA se considèrent d'ores et déjà engagés, les 65% restants s'estiment prêt à changer leurs habitudes. Pour cela, 70% des usagers affirment la nécessité d'avoir des infrastructures adaptées (système de consigne, compost, etc.) et 68% veulent savoir que l'ensemble des acteurs (privés et publics) s'engagent également.

Les individus disposent de plusieurs leviers d'action, bien que limités par les contraintes financières et matérielles, permettant de lutter contre les déchets marins. Individuellement, leur comportement responsable réduit la présence de déchets dans l'environnement, collectivement, ils poussent les politiques et industriels à s'ajuster. Pour faire évoluer les comportements – de l'utilisation et du rejet vers la réduction, la réutilisation et le recyclage (les 3R) – une meilleure compréhension de l'enjeu est nécessaire.

- Enquête de perception, 2024.

Axe 1 : Communiquer et sensibiliser

Objectif 21 : Définir et mettre en œuvre une stratégie de communication

Objectif 22 : Organiser des expositions et ateliers de sensibilisation

Axe 2 : Accompagner vers de nouvelles pratiques

Objectif 23 : Mettre en place une tarification incitative

Objectif 24 : Mobiliser via les sciences participatives

Objectif 25 : Rendre les citoyens acteurs

Objectif 26 : Endiguer la pollution des mégots

Objectif 27 : Encourager la consommation de l'eau du robinet

Objectif 28 : Rendre accessible le réemploi

OBJECTIF 21 : DÉFINIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION



ENJEUX

Mettre en valeur l'ensemble de la démarche afin d'assurer sa visibilité et de favoriser son succès.

33,6k comptes suivent les pages Facebook officielles des 4 communes.
Facebook, 2024.

59% des usagers des plages de la CARA ont aperçu le marquage "ici commence la mer".
Enquête de perception, 2024.

RECOMMANDATIONS

- Intégrer les résultats des indicateurs au sein de la Newsletter municipale.
- Mutualiser les outils sur l'ensemble du pays royanais afin de favoriser la lecture par les citoyens et réduire les coûts de création et d'entretien.
- Communiquer les aspects bénéfiques pour les consommateurs (dont économique).
- Présenter des actions et des acteurs sur les réseaux sociaux (ex. reels Instagram).

INDICATEURS

Nombre de plaques "ici commence la mer" installées.

Nombre d'ambassadeurs de la prévention et du tri.

PLPDMA – action 1 : Déployer des campagnes de communication de réduction des déchets ciblées

ETAPES CLÉS

ACTIONS	DÉTAILS	ACTEURS
Etablir une stratégie	Réaliser un rétroplanning. Identifier les contenus et moyens de diffusion.	Service communication.
Informer les usagers sur l'ensemble de la démarche	Créer un outil de communication pour valoriser la démarche (label, cartographie) ou encourager l'utilisation d'une plateforme nationale. Réaliser des visuels et infographies.	Service communication. Service informatique. Prestataire externe. Réseau Vrac et réemploi.
Communiquer sur les moyens de réduire ses déchets	Diffuser (affiches, newsletters, réseaux sociaux, etc.) des bons gestes et astuces ainsi que les moyens de s'engager (cf. action 29).	Service communication.
Restructurer le message des ambassadeurs du tri	Convertir les ambassadeurs du tri en ambassadeurs de la prévention et du tri. Faire le choix des messages à faire passer.	Service technique. Ambassadeurs de la prévention et du tri.
Installer des plaques "ici commence la mer"	Cibler des établissements dans des lieux stratégiques (rues passantes, marchés, restaurants à emporter, etc.).	Service technique. Service de collecte.

EXEMPLE

La commune de Saint-Palais-sur-Mer est signataire de la [Charte nationale "Des plages sans déchets plastiques"](#). Celle-ci propose aux collectivités de s'engager à travers 15 actions organisées en 3 piliers : la sensibilisation, la prévention et le ramassage, le nettoyage, la collecte et le tri. Dans ce cadre, la ville a notamment installé des plaques "ici commence la mer" dans ses rues depuis 2022.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

[Charte "Des plages sans déchets plastiques"](#), Ministère de la transition écologique, 2020.

[Agissons ensemble pour réduire les déchets marins](#), RAMOGE, 2021, p. 59.

[Guide prévention & tri des déchets](#), CARA, 2024.

[Réduire ses déchets et bien les jeter](#), ADEME, 2016.

[Réduire et trier ses déchets](#), Toulouse Métropole, 2021.

[Réduire ses déchets en consommant mieux](#), Bruxelles environnement, 2018.

[Guide Zéro Déchet](#), Greenpeace, 2022.

[Communiqué de presse « Ici commence la mer »](#), Caen la mer, 2023.

OBJECTIF 22 : ORGANISER DES EXPOSITIONS ET ATELIERS DE SENSIBILISATION



ENJEUX

Informier le public des causes, des impacts et des solutions afin de favoriser l'adoption de nouvelles habitudes.

261

aires marines éducatives en France métropolitaine et dans les outremer.

OFB, 2024.

RECOMMANDATIONS

- Exemple de ressources de sensibilisation en ligne : Ocean campus ou OSPARITO (Surfrider), Tara Ocean.
- Mobiliser les enfants volontaires pour organiser une "porte ouverte" de leur AME au public afin de sensibiliser la population, créer du lien social intergénérationnel ainsi que répondre à leur volonté d'être écouté et de s'impliquer pour leur futur.

INDICATEURS

Nombre d'AME présentes sur le territoire.

Nombre de personnes ayant participées aux activités des AME.

Nombre de stand tenus.

Nombre d'interventions en école réalisées.



©LPO France

PLPDMA – action 2 : Encourager la prévention des déchets à travers la sensibilisation de proximité (ateliers, stands, animations scolaires ...)

ETAPES CLÉS

ACTIONS

DÉTAILS

ACTEURS

Développer le réseau d'aires marines éducatives

Proposer cette opportunité à davantage d'établissements scolaires. Aider au financement des interventions si nécessaire. Organiser des événements ouverts au public, animés par les élèves volontaires.

Structures référentes (CPIE, Parcs naturels, associations locales).

Organiser des interventions en école

Lier les interventions à différents enseignements : art plastique, sciences de la vie et de la Terre, morale et civique, etc.

Ambassadeurs de la prévention et du tri. Associations. Ecoles, collèges et lycées.

Faire connaître les modules pédagogiques

Diffuser des ressources accessibles gratuitement en ligne à travers les newsletter ou directement en s'adressant à des structures ciblées.

Service communication.

Organiser des événements

Organiser des expositions (artistes plasticiens ou œuvres produites par les élèves), des ciné-débats, des ateliers. Soutenir les associations (matériels, lieux, etc.)

Service évènementiel.

EXEMPLE

A Saint-Georges-de-Didonne, les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école élémentaire Jean Zay participent aux activités d'une Aire marine éducative dont les interventions sont assurées par le Parc de l'Estuaire (CD17). Chaque année, le Conseil des enfants constitué des délégués réalise un bilan de leurs activités. Ils ont notamment créé un jeu de sept familles (aménagements, éléments naturels, panneaux de signalisation, etc.) ou encore réalisé des nettoyages de plage.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Livret de connaissances pour la création d'une aire marine protégée, Agence française pour la biodiversité, 2019.

Les aires marines éducatives : guide méthodologique, OFB, 2020.

Les éco-délégués contre la pollution de l'océan, Surfrider Fondation, 2021.

Guide des activités Plages Propres, Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, 2016.

OBJECTIF 23 : METTRE EN PLACE UNE TARIFICATION INCITATIVE



ENJEUX

Encourager les usagers à limiter leur production de déchets et mieux trier afin de réduire le montant de leur facturation.

120kg /hab d'ordures ménagères résiduelles en tarification incitative contre 250kg. [ADEME, 2021.](#)

23% de réduction du coût moyen du service de collecte (71€/hab contre 92€/hab par an) [ADEME, 2021.](#)

71% des OMR de la CARA seraient des biodéchets (33%) ou des papiers et emballages (38%). [CARA, 2023.](#)

CADRE RÈGLEMENTAIRE

L'[article 70](#) de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (2015) impose le déploiement d'un financement incitatif pour le service public des déchets. L'objectif est d'atteindre 25 millions d'habitants en 2025. La part incitative de la TEOM est inscrite à l'article 1522 bis du code général des impôts.

La REOM incitative est définie à l'[article L2333-76](#) du Code général des collectivités territoriales.

La loi AGEC fixe l'échéance du 31 décembre 2023 pour la généralisation du tri à la source des [biodéchets](#).

La **tarification incitative** est un système de facturation du service de gestion des déchets où le montant varie en fonction de la quantité de déchets générée par les ménages.



PLPDMA – Action 14 : Envisager la mise en place d'outils incitatifs économiques, de modifications du service de collecte ou d'information des usagers

ETAPES CLÉS

ACTIONS	DÉTAILS	ACTEURS
Adopter la tarification incitative	Réaliser une étude de faisabilité. Développer un système de comptage des quantités de déchets selon les usagers pour développer un système de paiement. Prévoir une période test.	CARA. ADEME. Conseil régional.
Sensibiliser les usagers	Organiser des réunions publiques pour répondre aux questions (bénéfices financiers, moyens de réduction des déchets, etc.). Assurer la transparence du calcul du prix de collecte.	Ambassadeurs de la prévention et du tri. CARA. Associations locales.
Mettre en place un système de compostage	Identifier le système le plus adapté pour récupérer les biodéchets.	CARA.

RECOMMANDATIONS

- Définir un tarif raisonnable, un tarif élevé n'implique pas de meilleurs résultats. Envisager une tarification dégressive en fonction des critères sociaux pour permettre à tous d'agir.
- Accompagner l'adoption de la tarification incitative d'actions de prévention (soutien au réemploi, etc.).
- Anticiper une potentielle hausse des dépôts sauvages d'OMR. Une étude de l'ADEME témoigne d'une augmentation à 2kg/hab/an contre 0,6 kg/hab/an. Toutefois, ce n'est pas systématique et l'agence indique que la taxe reste bénéfique.
- Assurer la présence de points d'apport volontaire.

INDICATEURS

Nombre de personnes soumises à la tarification incitative.

Taux de réduction des déchets.

Taux de couverture du territoire par des bacs de compostage.

EXEMPLE

Dès 2015, la communauté de communes bassin de Marennes a adopté un système de redevance incitative. Dès la période test, les résultats furent positifs. La facture a baissé en moyenne d'un tiers (de 302,79 € à 203,72 € pour un ménage moyen de deux personnes). La quantité d'ordures ménagères a réduit de 24%, soit de 64 kilos par habitant en un an.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

[La tarification incitative : comment ça marche ?, ADEME, 2022.](#)

[Bilan des collectivités en tarification incitative au 1er janvier 2021, ADEME, 2024.](#)

[Tarification incitative et incivilités, ADEME, 2024.](#)

[La tarification incitative Pourquoi pas vous ?, CITEO, 2019](#)

[Réduire les déchets : Les solutions à disposition des collectivités, ADEME, 2024](#)

[OPTIGEDE, ADEME](#)

[Guide pratique de la redevance incitative, Communauté de communes bassin de Marennes, 2016.](#)



OBJECTIF 24 : MOBILISER VIA LES SCIENCES PARTICIPATIVES

ENJEUX

Permettre de sensibiliser par l'action tout en rapprochant les acteurs entre eux : la société, les scientifiques et les politiques.

65T

de déchets collectés dans les 64 bacs à marées de Charente-Maritime entre 2018 et 2021.

Bilan Trait Bleu - T.E.O

59%

des usagers des plages de la CARA ramassent "souvent" les déchets rencontrés sur les plages et 35% de "temps en temps".

Enquête de perception, 2024.

RECOMMANDATIONS

- Harmoniser la procédure d'organisation de collecte afin de simplifier les démarches administratives.
- Répondre aux sollicitations ou solliciter les structures privées pour organiser des ramassages notamment dans le cadre de la politique de RSE des entreprises.
- Retirer les bacs à marées en saison estivale pour éviter toute confusion avec des poubelles.
- Echanger avec la CDC Oléron pour un retour d'expérience sur les bacs à marées.
- Assurer une présence à intervalles réguliers de bacs à marées.
- Recenser les oiseaux marins échoués sur l'application mobile ICAO.

INDICATEURS

Nombre d'événements de collecte réalisés.

Nombre d'inscrits à Adopt'1 spot.

Volume de déchets collectés dans les bacs à marées et à rives.

ETAPES CLÉS

ACTIONS

DÉTAILS

ACTEURS

Mobiliser via les sciences participatives

Organiser des ramassages de déchets notamment lors de fortes marées. Caractériser les déchets afin de comprendre leur origine. Alimenter une base de données nationales. Diffuser les initiatives des associations locales. Rappeler les recommandations.

Service technique. Associations locales.

Encourager la participation à l'initiative Adopt'1 spot

Communiquer le principe de l'initiative aux entreprises et écoles. Identifier des zones potentielles.

MerTerre. Entreprises et écoles.

Installer des bacs à marées et à rives

Obtenir les autorisations. Assurer un service de collecte. Rappeler les bons gestes.

Service de collecte. Coopératives et entreprises d'insertion. PNMEGMP et TEO (appel à projets "bacs à marée" 2025)



©LPO France

EXEMPLE

La communauté de communes de l'île d'Oléron déploie 28 bacs à marée sur son littoral. L'objectif est d'amener les usagers à prendre conscience des déchets se trouvant sur la plage et de participer à leur collecte et recensement. Des panneaux de sensibilisation surplombent les bacs, sensibilisant l'usager afin qu'il ne s'en serve pas comme une poubelle de tout-venant. Ces bacs sont installés d'octobre à mars afin d'éviter la période estivale et la confusion de ces bacs avec des poubelles.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

[Adopt'1 Spot](#), Zéro Déchet Sauvage.

[Sciences participatives](#), Zéro Déchet Sauvage.

[Bac à marée](#), Programme Trait bleu.

[Guide du nettoyage raisonné des plages](#), LPO, 2022.

[VigieMer](#).



OBJECTIF 25 : RENDRE LES CITOYENS ACTEURS

ENJEUX

Lever la barrière de la perception et des normes sociales grâce à un engagement à l'échelle sociétale.

56%

des Français pensent que leur propre mobilisation est essentielle pour opérer des changements en profondeur.

[OFB & BVA, 2023.](#)

65%

des usagers des plages de la CARA s'estiment prêt à changer leurs habitudes.

Enquête de perception, 2024.

RECOMMANDATIONS

- Proposer aux élus de s'engager en tant que participants au défi "Foyer Zéro Déchet" afin d'apporter soutien et visibilité au projet.
- Veiller à ne pas faire reposer toute la responsabilité sur le citoyen et ne pas culpabiliser.

INDICATEURS

Taux de réduction des déchets produits par les usagers participant au défi choisi.

Taux de réduction du tonnage de déchets à l'échelle communale.

ETAPES CLÉS

ACTIONS

DÉTAILS

ACTEURS

Rappeler le pouvoir des usagers

Recenser et diffuser les applications permettant de rendre les usagers des acteurs : dispositif de signalement des emballages à améliorer (plateforme en ligne), Trash Spotter, Fish & Click, etc.

Service technique. Service communication.

Proposer des défis citoyens

Envisager différents défis. Ex. Défi Foyer Zéro Déchet, Rue zéro déchet, une charte sous forme de bingo d'engagements à respecter, un agenda "un jour, un défi". Lancer des appels à participation. Accompagner le public à travers des ateliers et des messages.

Service technique. Service communication.
Zero Waste Pays Royannais.

Créer un indicateur ou un objectif à l'échelle communale

Définir un indicateur ou un objectif pertinent (ex. baisse du nombre de tonnes de déchets, etc.). Développer un outil pour obtenir ces chiffres. Communiquer sur les résultats.

Service technique.

EXEMPLE

De nombreuses villes de France se lancent dans l'accompagnement et l'animation du « Défi familles Zéro Déchet », en partenariat avec les associations locales Zero Waste. Depuis 2015, à Roubaix, ce défi est l'une des actions phares du programme d'action de la ville de Roubaix dans sa lutte contre les déchets. Les familles volontaires s'inscrivent et participent à des ateliers gratuits autour d'une quarantaine de thématiques (conservation des aliments, fabrication de conserves, fabrication de produits d'entretien ou de cosmétique, etc.). Les organisateurs ont observé une moyenne de 47% de déchets en moins et 1000 € d'économie auprès de 800 foyers engagés.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

[Organiser un défi familles Zéro Déchets](#), Zero Waste France, 2016.

[Organiser un Défi Familles Zéro Déchet](#), Communes Zéro déchet Wallonie, 2019.

[Collecte et tri hors foyer](#), CITEO, 2023.

OBJECTIF 26 : ENDIGUER LA POLLUTION DES MÉGOTS



ENJEUX

Eviter la présence de mégots de l'environnement et encourager des changements d'habitudes.

1 sur 2

mégot de cigarette est jeté dans la rue ou les espaces verts

[Alcome, 2020.](#)

2ème

déchet plastique le plus retrouvé sur les plages européennes.

[European Commission, 2018.](#)

74%

des usagers des plages de la CARA observent fréquemment ou très fréquemment des mégots.

[Enquête de perception, 2024.](#)

CADRE RÈGLEMENTAIRE

L'[article R-634-2](#) du Code pénal prévoit une amende de 4ème classe (135 €) pour le jet de mégots par terre. Les communes sont libres de majorer ce montant par arrêté municipal.

Le [Programme National de Lutte contre le Tabac \(2023-2027\)](#) prévoit la généralisation des espaces sans tabac à certains lieux publics à usage collectif comme les plages.

La REP portant sur les produits du tabac est en vigueur depuis le 1er Janvier 2021. L'[arrêté du 23 novembre 2022](#) fixe comme objectif une réduction de 25% de mégots abandonnés illégalement dans les espaces publics d'ici 2025 et une contractualisation avec 90% des collectivités et leurs groupements d'ici 2025.

RECOMMANDATIONS

- Privilégier un modèle de cendrier de poche clipsable en fer blanc recyclé et recyclable.
- Associer cette interdiction aux notions de santé publique et de prévention incendie.
- Organiser la récupération de ces mégots par des structures de valorisation.
- Mutualiser avec les communes alentours pour obtenir les quantités nécessaires pour un accompagnement par Alcome.

INDICATEURS

Nombre de plages déclarées sans tabac.

Nombre de cendriers de poche distribués.

ETAPES CLÉS

ACTIONS

Distribuer des cendriers de poche

DÉTAILS

Définir un logo à apposer sur des cendriers de poche. Demander des devis. Distribuer lors d'évènements et d'interventions.

ACTEURS

Service communication. CARA. Confédération des buralistes.

Augmenter le nombre d'espaces sans tabac

Définir les zones (plages, centre-ville, etc.). Publier un arrêté municipal. Assurer la communication auprès du public.

Service communication. Ligue contre le cancer.

Proposer le challenge "fill the bottle"

Organiser une collecte (zone, équipement, etc.) ou proposer individuellement et offrir une récompense en rapportant à l'office du tourisme. Communiquer sur le bilan de l'action avec le Hashtag "FillTheBottle".

Service communication. Office du tourisme.

Installer des cendriers dans le mobilier urbain

Identifier des lieux stratégiques pour installer des cendriers. Solliciter un accompagnement par Alcome. Appliquer les critères de conditionnement pour la revalorisation.

Service aménagement. Service de collecte. Alcome.



©LPO France

EXEMPLE

Depuis 2017, la ville de Royan interdit de fumer sur la plage du Pigeonnier en période estivale à travers la publication d'un arrêté municipal. Il s'agit d'une initiative de la Ligue contre le cancer, l'aspect de santé publique est mis en avant. Toutefois, Royan a fait le choix de ne pas verbaliser les infractions. La collectivité observe un bon respect du décret par les usagers qui se rendent en haut de plage ou sur d'autres plages s'ils souhaitent fumer. La présence de mégots dans le sable est en nette baisse.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

[Les fumeurs et la gestion de leurs mégots dans les lieux publics extérieurs](#), OpinionWay, 2019.

[Programme National de Lutte contre le Tabac \(2023-2027\)](#), Ministère de la Santé et de la prévention, 2023.

[Fill the bottle challenge](#), Agir ensemble, 2019.

[Etude mégots de cigarettes sur la plage](#), OpinionWay, 2020.

[Alcome](#).

OBJECTIF 27 : ENCOURAGER LA CONSOMMATION DE L'EAU DU ROBINET



ENJEUX

Réduire la consommation de bouteilles en plastique.

98%

des usagers des plages de la CARA ressentent une forte ou très forte gêne à la vue de bouteilles en plastique sur la plage.
Enquête de perception, 2024.

54%

des Français pensent que l'eau du robinet contient des pesticides et des microparticules de plastiques.
[Culligan International](#), 2024.

1/3

des Français déclarent utiliser une gourde régulièrement.
[CITEO](#), 2021.

CADRE RÈGLEMENTAIRE

La Loi AGEC vise une réduction de 50% du nombre de bouteilles en plastique à usage unique pour boissons mises sur le marché d'ici 2030. L'[article 77](#) stipule l'obligation d'installer et signaler les points d'eau dans les ERP et met fin à la distribution gratuite de bouteilles en plastique dans les ERP ainsi que dans les locaux à usage professionnel.

RECOMMANDATIONS

- Prendre en considération dès à présent les futurs problèmes de manque d'eau et sécheresse en associant un message de prévention pour l'utilisation responsable de l'eau du robinet.
- Rappeler, dans les leviers de sensibilisation, qu'un litre d'eau en bouteille contient près de 250 000 microplastiques et nanoplastiques invisibles à l'œil nu.
- Rappeler les économies réalisées.

INDICATEURS

Nombre de points d'eau potable sur l'espace public.

Nombre d'ERP équipés de points d'eau.

ETAPES CLÉS

ACTIONS

DÉTAILS

ACTEURS

Inciter à la consommation de l'eau du robinet

Informer la population des résultats des contrôles qualités (affichages, animations, etc.).

Service communication. Agence régionale de Santé. Compagnie des eaux de Royan. Préfecture.

Faciliter l'accès à l'eau potable en extérieur

Promouvoir l'usage de gourdes et en distribuer. Créer des points d'eau potable et signaler leur localisation sur les cartes municipales.

Service aménagement. Service communication.

Assurer l'application de la loi AGEC

Rappeler les obligations et expliquer les moyens de mise en place. Réaliser des contrôles au sein des ERP.

ERP
Brigade environnement



©LPO France

EXEMPLE

Au sein du Pays de Martigues, des agents volontaires ont mis en valeur la qualité de l'eau auprès des usagers à travers l'animation d'un "bar à eau". Il s'agit d'un stand de dégustation à l'aveugle de 3 types d'eaux : eau minérale, eau de source et eau du robinet.

“ Cette rencontre est un moment de grande fierté pour les agents, et l'occasion d'expliquer le métier, la qualité du service. ”

17 exemples de collectivités qui agissent pour l'eau en lien avec les objectifs de développement durable, Aq(t)ua

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

[17 exemples de collectivités qui agissent pour l'eau en lien avec les objectifs de développement durable, Aq\(t\)ua](#), 2018.

[Le Bar à eau](#), Syndicat Centre Hérault.

[Territoires zéro pollution plastique](#), WWF, 2022, p. 20-21.

[Agissons ensemble pour réduire les déchets marins](#), RAMOGE, 2021, p. 29-30.



OBJECTIF 28 : RENDRE ACCESSIBLE LE RÉEMPLOI

ENJEUX

Permettre au plus grand nombre de réparer ou donner son matériel cassé afin d'allonger la durée de vie des produits.

81%

des Français ont une bonne image de la réparation.

[ADEME](#), 2019.

53%

des Français estiment que réparer est plus coûteux que d'acheter un produit neuf.

[ADEME](#), 2019.

36%

des Français réparent ou font réparer leurs produits quand ils tombent en panne.

[ADEME](#), 2019.

RECOMMANDATIONS

- Refuser les objets présentant un quelconque risque pour les employés.
- Rester en contact avec la CARA qui travaille sur la création d'un annuaire de la seconde main en lien avec les associations de réemploi.

INDICATEURS

Nombre d'évènements organisés.



©LPO France

PLPDMA – action 9 : Accompagner au déploiement d'actions 3R (réparation, réemploi, réutilisation) de proximité

ETAPES CLÉS

ACTIONS

Faire connaître les lieux de dépôts

Lister les lieux de dépôts sur le territoire pour diverses catégories d'objets. Mettre en ligne et diffuser la liste.

ACTEURS

Service technique. Service communication. CARA.

Proposer des ateliers de réparation et de création

Identifier et inviter des professionnels. Organiser un événement pour petits et grands : réparation (bureautique, mobilier, etc.) et fabrication en matériaux de récupération (mangeoire, éponge lavable, etc.).

Service évènementiel. Ressourcerie. Réseau ReNAITRe

Organiser des journées de récupération d'objets cassés

Prévoir un lieu et des conteneurs. Communiquer. Assurer la collecte à posteriori par une entreprise de réemploi.

Service évènementiel. Service communication. Ressourceries.

Favoriser le développement de Repair Café

Mettre à disposition un lieu de rencontre. Prêter des outils. Faire un appel à bénévoles pour animer et aider à la réparation.

Service communication. Fondation Repair Café. Associations locales.

EXEMPLE

Le Centre socioculturel Georges Brassens de Saint-Sulpice-de-Royan accueille un Repair café chaque dernier samedi du mois. Avec le soutien de l'agglomération Royan Atlantique, particuliers et bénévoles bricoleurs se réunissent pour donner une seconde vie à leurs objets.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Video : [Collectivités de PACA : l'ingénierie à votre service – épisode #14 Recyclerie & Ressourceries](#), ADEME, 2024.

Réparation : [Comment accélérer le passage à l'action ?](#), ADEME 2022.

[La solution pour la prévention et la gestion de vos déchets : une ressourcerie sur votre territoire](#), ADEME & Association Régionale Ressourceries PACA, 2017.

[Créer une Ressourcerie recyclerie sur son territoire](#), Association Régionale des Ressourceries PACA. Fondation Repair Café

[Observatoire 2023](#), Réseau ReNAITRe, 2023.

BIBLIOGRAPHIE

PUBLICATIONS, ARTICLES ET COMMUNIQUES DE PRESSE

17 exemples de collectivités qui agissent pour l'eau en lien avec les objectifs de développement durable. AQCTUA. (2019).

Accompagnement à la préparation d'une filière nationale volontaire et pérenne de gestion des engins de pêche usagés. RECYOPECH. (2021).

Actions à mettre en place dans ma commune. ALCOME. (s. d.).

Agissons ensemble pour réduire les déchets marins. RAMOGÉ. (2021).

Baromètre 2022 Take a waste de la gestion des déchets dans le secteur hôtelier. TendanceHotellerie. (2022).

Bilan des collectivités en tarification incitative au 1er janvier 2021. ADEME. (2024).

Bilan des suivis de macrodéchets échoués sur le littoral au sein du parc naturel marin estuaire de la Gironde et mer des pertuis. LPO France. (2021).

BOURDON, M. (2021). À Rouen, des filets anti-déchets pour limiter les ordures dans la Seine. Paris Normandie.

Cahier des charges du label des acteurs éco-responsables de l'île d'Oléron. Ile d'Oléron Communauté de communes. (2023).

Caractérisation de la problématique des déchets sauvages. ADEME. (2019).

Charte d'engagement : plages sans déchet plastique pour des communes littorales éco-exemplaires. Ministère de la transition écologique. (2021).

Charte des engagements durable. Cabaret vert. (2023).

Charte Tourisme Durable. Royan Atlantique Espace Prestataires. (s. d.).

Collecte et tri Hors Foyer. CITEO. (2023).

Conchyliculture en 2020 : baisse de la production d'huîtres, hausse pour les moules. AGRESTE. (2022).

Constituer un stock de vaisselle réutilisable à prêter : le modèle Ouikit. Zero Waste France. (2018).

Créer une Ressourcerie recyclerie sur son territoire. ARR PACA. (2020).

Déchets chiffres-clés. ADEME. (2023).

Déchets sauvages diffus : État des lieux des connaissances et des initiatives préventives et curatives. CITEO. (2021).

Découvrez le programme « Repêchons les Océans » avec la Fondation de la Mer. Fondation ENGIE. (2023).

Des boites à don dans les campings du littoral vendéen. Zero Waste France. (2017).

Dossier de presse. Gestes Propres. (2021).

Ecoresponsable au bureau. ADEME. (2022).

Eco-événements, et si on s'amusait sans déchet ?. Pays Cœur d'Hérault & Syndicat Centre Hérault. (2021).

Engager son territoire dans une démarche zéro déchet plastique. ARBE. (2021).

Enquêtes aquaculture 2016-2017. Agreste. (2019).

En vacances aussi j'agis pour la planète. Anglet Tourisme. (s.d.).

Etude mégots de cigarettes sur la plage. Opinionway. (2021).

Etude 'mégots' : résultats de l'enquête de terrain de mars 2019. OPTAE & ENOTIKO. (2020).

Evaluation de la loi AGECA. FNE, Les Amis de la Terre France, No Plastic In My Sea, Surfrider Foundation & Zero Waste France. (2024).

Événementiel Zero Waste Suivi de la production de déchets. Zero Waste France. (2018).

FARHI, M. (2020). Identification des zones d'accumulation de matériels conchyliques dans le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis. Parc naturel marin Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis.

Fiche Achats Hôtel. Royan Atlantique. (s. d.).

Fiche Déchet Hôtel. Royan Atlantique. (s. d.).

Fill the bottle challenge. Agir Ensemble. (2019).

Français et la réparation. ADEME. (2019).

Guide des bonnes pratiques activités de sensibilisation et d'éducation au développement durable sur les plages. Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement. (2016).

Guide des bonnes pratiques des entreprises de l'économie sociale et solidaire. ESS France. (s.d.).

Guide de bonnes pratiques pour la mise en place du tri dans et autour des lieux sportifs. CITEO. (2024).

Guide des éco-manifestations en Poitou-Charentes. APCEDÉ. (2017).

Guide du nettoyage raisonné des plages. LPO. (2022).

Guide : L'élu, les déchets et l'économie circulaire. AMORCE. (2020).

Guide méthodologique Organiser un défi Familles Zéro Déchet. Zero Waste France. (2016).

Guide pour les festivals zéro plastique. Drastic on plastic. (2020).

Guide pratique de la redevance incitative. Communauté de communes Bassin de Marennes. (2018).

Guide prévention & tri des déchets. Agglomération Royan Atlantique. (2024).

Guide relatif à la formation des élus locaux. DGCL. (2022).

Guide relatif à la lutte contre les abandons et dépôts illégaux de déchets. Ministère de la Transition Ecologique. (2020).

Guide Zéro Déchet. Greenpeace. (2022).

Hébergeurs touristiques : quelles actions mettre en place pour un tourisme durable ?. ADEME. (2021).

« Ici commence la mer » Adoptons les bons gestes pour préserver nos rivières et notre littoral. Caen la mer Normandie communauté urbaine. (2023).

Idée d'animation : Le bar à eau. Syndicat Centre Hérault. (2023).

KALISZ, F. HAMON, C. En 2021, les Français font confiance à la science et aux scientifiques. 3M. (2021).

Label des acteurs éco-responsables de l'île d'Oléron. Communauté de communes de l'île d'Oléron. (s. d.).

Label nautisme responsable. Ile d'Oléron - Bassin de Marennes. (s. d.).

La loi anti-gaspillage dans le quotidien des français : concrètement ça donne quoi ?. Ministère de la Transition Ecologique. (2021).

La prise en compte de l'indice de réparabilité dans les achats publics. Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires. (2022).

La réduction de l'impact sur l'environnement des plastiques utilisés dans la filière pêche & aquaculture. FranceAgriMer. (2020).

La solution pour la prévention et la gestion de vos déchets : collecte valorisation sensibilisation vente une ressourcerie sur votre territoire. ADEME & Association régionale ressouceries Provence-Alpes-Côte-d'Azur. (2017).

La tarification incitative : Pourquoi pas vous ?. CITEO. (2019).

La tarification incitative : Comment ça marche ?. ADEME. (2022).

Les achats responsables. ADEME. (2021).

Les aires éducatives : guide méthodologique. OFB. (2020).

Les aires marines éducatives. OFB. (s. d.).

Les éco-délégués contre la pollution de l'Océan. Surfrider Foundation Europe. (s.d.).

Les Filières REP, qu'est-ce que c'est ?. Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. (2023).

Les Français et l'achat de produits en vrac. DIGI, Opinionway & I love Retail. (2022).

Les Français et la consigne des emballages de boissons. IPSOS. (2023).

Les Français toujours plus concernés par les enjeux de biodiversité. Office Français de la Biodiversité. (2023).

Les fumeurs et la gestion de leurs mégots dans les lieux publics extérieurs. Opinionway. (2019).

BIBLIOGRAPHIE

- Les habitudes de consommation d'eau des Français.* Culligan. (2024).
- Lez'Arvert à Arvert.* Royan Atlantique. (s. d.).
- L'hébergement touristique à l'heure du Zero Waste.* Zero Waste France. (2016).
- Livret de connaissances pour la création d'une aire marine éducative.* Agence française pour la biodiversité. (2019).
- Littoral sans poubelle.* GIP Littoral Aquitain. (2021).
- Lutte contre la pollution par les déchets plastiques en milieu marin.* ADEME. (2020).
- Manifestations Zéro Déchet, Zéro Plastique.* COFEES, Région Sud, ARBE & Zero Waste Marseille. (2021).
- Mémento du Tourisme.* Destination Royan Atlantique. (2019).
- Mémo REP.* ADEME. (2021).
- Mettre en œuvre la tarification incitative des déchets.* ADEME. (s. d.).
- Mon commerçant Zéro Déchet.* Zero Waste France. (2020).
- Mon événement sportif zéro déchet.* Zero Waste France. (2019).
- Mon événement Zero Waste.* Zero Waste France. (2018).
- Nettoyage de 12 bancs conchyliques.* Parc naturel marin Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis. (2022).
- Observatoire régional 2023.* Renaire. (2023).
- Organiser un Défi Familles Zéro Déchet.* Communes Zéro Déchet. (2019).
- Panorama et évaluation environnementale du vrac en France.* ADEME. (2021).
- Particules plastiques dans l'estomac du fulmar en mer du Nord.* OSPAR. (2014).
- PEAN, A. (2023). *Comment sensibiliser à l'environnement ?.* Civitime. (s. d.).
- Pêcheurs engagés contre les déchets.* Parc naturel marin Estuaires picards et de la mer d'Opale. (s. d.).
- Plages sans déchet plastique : Une charte pour les communes éco-exemplaires.* Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. (s. d.).
- Plage sans plastique : l'engagement des restaurateurs.* Le Havre. (2023).
- Plastique : Peut-on s'en passer ?.* ADEME. (2022).
- PLPDMA - Rapport de diagnostic territorial.* Ecogeos. (2023).
- Pour une commande publique zéro déchet.* Zero Waste France. (2017).
- Programme national de lutte contre le tabac 2023–2027.* Gouvernement. (2023).
- Protéger et valoriser le patrimoine naturel : Guide pratique de l'élu local.* LPO France & Les Eco Maires. (2020).
- Que fait-on à Anglet tourisme pour le développement durable ?.* I love Anglet. (2022).
- Quel green individu êtes-vous ?.* Le Blog #iLoveAnglet. (2021).
- Quelles actions mettre en place pour un tourisme durable ?.* ADEME. (2021).
- Rapport de programme d'actions du projet de PLPDMA.* Ecogeos. (2023).
- Reducing Marine Litter: Action on Single Use Plastics and Fishing Gear.* Commission staff working document. (2018).
- Réduire les déchets : Les solutions à disposition des collectivités.* ADEME. (2024).
- Réduire ses déchets en consommant mieux : Des conseils simples à grand impact.* Bruxelles environnement. (2018).
- Réduire ses déchets et bien les jeter.* ADEME. (2016).
- Réparation, Comment accélérer le passage à l'action ?.* ADEME. (2022).
- Défi rien de neuf.* Zero Waste France. (2020).
- Sensibiliser pour engager.* CPIE. (2014).
- Solutions pour la pêche professionnelle.* LPO. (2021).
- Stop aux engins fantômes.* WWF. (2020).
- Stratégie de lutte contre la pollution plastique.* Métropole Nice Côte d'Azur & Ville de Nice. (2024).
- Synthèse 2023.* Cedre. (2023).
- Tarification incitative et incivilités.* ADEME. (2024).
- Territoires zéro pollution plastique.* WWF. (2022).
- The New Plastics Economy — Rethinking the future of plastics.* World Economic Forum, Ellen MacArthur Foundation and McKinsey & Company. (2016).
- Thevenon, F., Carroll, C., & Sousa, J. *Plastic debris in the ocean : The characterization of marine plastics and their environmental impacts, situation analysis report.* International Union for Conservation of Nature. (2015).
- Transition écologique : un mandat pour agir.* ADEME. (2021).
- Tri à la source des biodéchets : Comment va-t-il se mettre en place à partir du 1er janvier 2024.* Service public. (2023).
- Vers le zéro déchet (ou presque) en camping !.* ADEME, Trivalis & FVHPA. (2018).
- Vos achats responsables avec l'écolabel européen : simplicité et fiabilité.* ADEME. (s. d.).
- Zéro déchet au bureau.* Zero Waste France. (2018).

LÉGISLATION ET TEXTES CONTRAIGNANTS

- Arrêté du 11 août 2022 relatif aux opérations de dépôt de déchets dans les ports.* Journal officiel de la République française. (2022).
- Arrêté du 23 novembre 2022 portant cahiers des charges des éco-organismes et des systèmes individuels de la filière à responsabilité élargie du producteur des produits du tabac.* Journal officiel de la République française. (2022).
- Arrêté du 29 décembre 2021 fixant les normes et la procédure de classement en hôtels de tourisme.* Journal officiel de la République française. (2021).
- Article 23 - LOI n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.* Journal officiel de la République française. (2021).
- Article L2123-12—Code général des collectivités territoriales.* Journal officiel de la République française. (2022).
- Article L541-10-1—Code de l'environnement.* Journal officiel de la République française. (2024).
- Chapitre 1er : Prévention et gestion des déchets (Articles L541-1 à L541-50).* Journal officiel de la République française. (2020).
- Décret n° 2022-549 du 14 avril 2022 relatif à la stratégie nationale pour la réduction, la réutilisation, le réemploi et le recyclage des emballages en plastique à usage unique.* Journal officiel de la République française. (2022).
- Directive (UE) 2008/56/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 juin 2008 établissant un cadre d'action communautaire dans le domaine de la politique pour le milieu marin.* Journal officiel de l'Union européenne. (2008).
- Directive (UE) 2019/883 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2019 relative aux installations de réception portuaires pour le dépôt des déchets des navires.* Journal officiel de l'Union européenne. (2019).
- Directive (UE) 2019/904 du Parlement européen et du Conseil du 5 juin 2019 relative à la réduction de l'incidence de certains produits en plastique sur l'environnement.* Journal officiel de l'Union européenne. (2019).
- LOI n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire.* Journal officiel de la République française. (2020).
- LOI n° 2021-771 du 17 juin 2021 portant réforme de la formation des élus locaux.* Journal officiel de la République française. (2021).
- Titre III : Des contraventions contre les biens (Articles R631-1 à R635-8).* Journal officiel de la République française. (2021).

BIBLIOGRAPHIE

MÉDIAS

- Actu-Environnement (Réalisateur). (2021). *Des filets pour capter les déchets des réseaux d'eaux pluviales* [Enregistrement vidéo].
- ADEME (Réalisateur). (2024). *Collectivités de PACA : l'ingénierie à votre service – épisode #14 Recyclerie & Ressourceries* [Enregistrement vidéo].
- APRIL Marine, (Réalisateur). (2022). *Conseil écogestes#2_ J'utilise les sanitaires du port quand je suis à quai* [Enregistrement vidéo].
- Aurore. (2020). *En vacances aussi j'agis pour la planète*. Le Blog #iLoveAnglet.
- Fondation pour la Nature et l'Homme (Réalisateur). (2015). *Pourquoi consigner ses bouteilles en verre?* [Enregistrement vidéo].
- Gestes Propres. (2018). *Tuto Je Navigue Je Trie 2018* [Enregistrement vidéo].
- LPO. *Module pédagogique déchets marins*. (s. d.).
- Réseau Eco Evenement. (2016). *[Tutos eco-événement] [#02] : Le réemploi et la mutualisation* [Enregistrement vidéo].

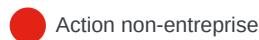
SITES INTERNET

- 3AR – Association Aquitaine Achats Responsables. <https://3ar-na.fr/>
- Atout France. <https://www.atout-france.fr/>
- Agence de l'eau Adour-Garonne. <https://eau-grandsudouest.fr/>
- Agir pour la transition écologique. ADEME. <https://agirpourlatransition.ademe.fr/>
- Aides-territoires. <https://aides-territoires.betta.gouv.fr>
- Association O.C.E.A.N. <https://association-ocean.fr/bourcefranc.html>
- Bac à marée - Programme Trait Bleu. <https://bacamaree.fr/>
- Biodiv-sports. <https://biodiv-sports.fr/login/?next=/>
- Économie Circulaire ADEME. <https://economie-circulaire.ademe.fr/>
- Clef Verte. <https://www.laclefverte.org/>
- Collectif Vigie Mer. <https://collectif.vigiemer.fr/>
- Cycle Zéro. <https://cyclezero.fr/>
- Drastic On Plastic. <https://www.draastic-on-plastic.fr/>
- Ecolabel Toolbox. <https://www.ecolabeltoolbox.com/fr/solutions-techniques>
- Interfilière Tourisme Durable. <https://www.interfiliere-tourisme-na.fr/actions/>
- La Note Touristique. <http://lanotetouristique.com/>
- Les Retournees. https://www.lesretournees.fr/activite#projet_box
- LIFE SeaBiL. <https://lifeseabil.fr/projet/life-seabil/>
- Nautisme Royan Atlantique. <https://www.nautisme-royan-atlantique.fr/>
- No Impact Week. <https://noimpactweek.com/>
- Office de Tourisme Royan Atlantique. <https://www.royanatlantique.fr/>
- Ô Gramm' Près. <https://ogrammpres.fr/>
- Parc naturel marin Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis. <https://parc-marin-gironde-pertuis.fr/>
- Pavillon Bleu. <https://pavillonbleu.org/teragir/le-pavillon-bleu.html>
- Pollustock. <https://pollustock.com/>
- Ports Propres. <https://www.ports-propres.org/pourquoi-ports-propres/>
- Opération je navigue, je trie. Gestes Propres. <https://www.gestespropres.com/operation-je-navigue-je-trie/>
- Région Nouvelle-Aquitaine. <https://www.nouvelle-aquitaine.fr/>
- Repair café. <https://www.repaircafe.org/fr/rejoindre/demarrer/>
- Réseau National des Ressourceries: Réseau National des Ressourceries et Recycleries. <https://ressourceries.info/?PagePrincipale>
- Réseau ReNAITRe. <https://www.reseau-renaire.com/page/1502390-accueil>
- Rien de neuf. <https://riendeneuf.org/>
- Surfrider Ocean Campus. <https://fr.oceancampus.eu/>

Territoires en Transitions. <https://www.territoiresentransitions.fr>
TREASURE Interreg North Sea. <https://www.interregnorthsea.eu/treasure>
Ville de La Tremblade. <https://www.la-tremblade.fr/>
Ville de Royan. <https://www.ville-royan.fr/>
Ville de Saint-Georges-de-Didonne. <https://www.saintgeorgesdedidonne.fr/>
Ville de Saint-Palais-sur-Mer. <https://www.stpalaissurmer.fr/>
Zéro Déchet Sauvage. <https://www.zero-dechet-sauvage.org/adopt-1-spot>

ANNEXE 1 : AUTO-ÉVALUATION

Code couleur :



COLLECTIVITÉS (ECO EXEMPLARITÉ)	ACTIONS MISES EN PLACE				
Objectif 1 : Adopter une politique de réduction des déchets	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Objectif 2 : Sensibiliser les élus	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
Objectif 3 : Sensibiliser et former les agents	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Objectif 4 : Optimiser la présence de poubelles de tri sélectif	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			
Objectif 5 : Lutter contre les déchets sauvages et abandonnés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Objectif 6 : Améliorer la rétention de déchets au sein des voies de transfert	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
TOURISME ET LOISIRS					
Objectif 7 : Accompagner les professionnels du loisir	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Objectif 8 : Accompagner les hébergements touristiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Objectif 9 : Accompagner les ports de plaisance	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
Objectif 10 : Impliquer les acteurs à collecter les déchets lors de leur activité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			
Objectif 11 : Renforcer le rôle de relai pour la sensibilisation des usagers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
ALIMENTATION ET ÉVÈNEMENTIEL					
Objectif 12 : Renforcer la réutilisation des contenants réutilisables	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
Objectif 13 : Développer un système de consigne réutilisable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
Objectif 14 : Encourager l'organisation d'évènements durables	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Objectif 15 : Accompagner l'adoption de bonnes pratiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Objectif 16 : Valoriser les démarches éco-responsables	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
SECTEURS PRIMAIRE ET SECONDAIRE					
Objectif 17 : Soutenir les ressourceries et les réparations	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
Objectif 18 : Accompagner le secteur secondaire vers la réduction des déchets	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Objectif 19 : Accompagner la filière pêche	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
Objectif 20 : Accompagner la filière aquacole	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
LES PARTICULIERS					
Objectif 21 : Définir et mettre en œuvre une stratégie de communication	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Objectif 22 : Organiser des expositions et ateliers de sensibilisation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Objectif 23 : Mettre en place une tarification incitative	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
Objectif 24 : Mobiliser via les sciences participatives	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
Objectif 25 : Rendre les citoyens acteurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			
Objectif 26 : Endiguer la pollution des mégots	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Objectif 27 : Encourager la consommation de l'eau du robinet	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
Objectif 29 : Rendre accessible le réemploi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



1 Rue Toufaire
17300 Rochefort
<https://www.lpo.fr/>



BÉNÉFICIAIRES :



PARTENAIRES FINANCIERS :

